

125795
Tome VIII

1974

Fasc. 6

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

(Publication trimestrielle)



45, rue de Buffon

PARIS-V*



DIRECTEUR : Jean Bourgoigne

COMITE DE DIRECTION : G. Bernardi, Dr H. Cleu, C. Herbulot, H. Marion, H. Stempffer, H. de Toulgoët, P. Viette.

ABONNEMENTS
(Quatre fascicules)

France, Union française, Communauté européenne	35 F
Etranger	45 F

Versements à adresser impersonnellement à la revue *Alexandor*, 45, rue de Buffon, 75005 Paris ; compte chèques postaux : Paris 17 476 09.

Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. Les renouvellements sont dus en janvier.

ANNEES ANCIENNES

France	30 F
Etranger	35 F
Port en sus	

COMITE DE DETERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail. *Macropsychides éthiopiennes* : J. BOURGOIGNE, Muséum d'Histoire naturelle, 45, rue de Buffon, Paris V^e.

Pterophoridae pal. : L. BIGOT, Biologie Générale, Faculté des Sciences de Saint-Jérôme, Marseille, 13^e (B.-du-R.).

Zygaenidae du globe, notamment Procris : F. DUJARDIN, 25, rue Guiglla, Nice (A.-M.).

Noctuidae pal., Plusiinae du globe : C. DUFAY, 18, avenue Paul-Doumer, 69630 Chaponost.

Arctiidae pal. et éthiopiens : H. DE TOULGOËT, 25, rue de la Bienfaisance, Paris, VIII^e.

Attacidae pal. et éthiopiens : P.C. ROUGZOT, 45, rue de Buffon, Paris, V^e.

Attacidae américains : C. LEMAIRE, 17, rue d'Edimbourg, Paris 8^e.

Sphingidae amér. : R. LICHY et D. FRISCH, 45, r. de Buffon, 75005 Paris.

Parnassiinae : C. EISNER, Den Haag, Kwekerijweg, 5, Pays-Bas.

Pieridae et Lycaenidae pal. ; *Pieridae, Nymphalidae, Danaidae éthiopiens* : G. BERNARDI, 45, rue de Buffon, Paris V^e.

Lycaenidae éthiopiens et néarctiques : H. STEMPFER, 4, rue Saint-Artoine, Paris, IV^e.

Nymphalidae sud-amér. : H. DESCIMON, Lab. de Zoologie, E.N.S., 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

Satyridae d'Afrique tropicale : M. CONDAMIN, I.F.A.N., Dakar, Sénégal.

Erebidae : P. WILLIEM, B.P. 22, 71202 Le Creusot.

ALEXANOR

Revue des Lépidoptéristes français

Tome VIII

1974

Fasc. 6

SOMMAIRE

Cl. DUFAY. Un <i>Chersotis</i> récemment découvert en France [Noctuidae, Noctuinae]	241
J.T. BETZ. Un lépidopériste en Guyane française. Conseils pour la chasse ..	241
Un nouveau tome de <i>Microlepidoptera Palaearctica</i>	248
E. GALLO et C. DELLA BRUNA. Recherches lépidoptérologiques en Italie Méridionales [Rhopalocera]	249
F. DEHNUT. Une capture intéressante pour l'Ariège [Nymphalidae Satyrinae] ..	256
H. HEIM DE BALSAC et M. CAUOUL. Les Lépidoptères de la Gaume franco-belge (suite)	257
P. LERAUT. Le canton de Pont d'Ain (Ain)	269
Cl. DUFAY. <i>Cucullia argentea</i> Hfn. dans le Gard [Noctuidae, Cucullinae] ..	273
J. BOURGOGNE. Bibliographie	275
G. BERNARDE. Contribution lépidoptérique française à la cartographie des Invertébrés européens (C.I.E.)	276
P.-C. BOUMBOR. Pitié pour l'Isabelle	277
M. DUQUE et G. ORHANT. A propos d' <i>Aedia funesta</i> Esper dans le Nord [Noctuidae Othreinae]	278
E. DE LAEYER. <i>Hadena conspurcatoroides</i> (Schawerda) en France [Noctuidae, Hadeninae]	279
Un bocal à cymure rechargeable	280
U. EITSCHBERGER et H. STEINIGER. Invitation à collaborer à l'étude de la migration chez les Lépidoptères	282
G. Chr. LUQUET. L'année entomologique 1972 (suite et fin)	283
ln. <i>Calamotropha aurella</i> F.R. dans l'Isère [Lepidoptera Crambidae]	286

UN *CHERSOTIS* RÉCEMMENT DÉCOUVERT EN FRANCE

[NOCTUIDAE, NOCTUINAE] (1)

par Cl. DUFAY

J'ai décrit en 1973 un *Chersotis* nouveau appartenant à la faune atlantoméditerranéenne et présent en France dans les Pyrénées, et ai proposé pour cette espèce le nom de *Chersotis andreae* Dufay.

(1) Résumé de la note : « Description d'un nouveau *Chersotis* B. atlantoméditerranéen », parue dans *Entomops*, Nice, 1973, n° 31, p. 177-184.



Cette noctuelle est très voisine de *Chersotis multangula* Hb., avec lequel elle était demeurée confondue jusqu'à présent. L'étude du matériel que j'ai pu rassembler m'a montré en effet que tous les exemplaires considérés comme *Chersotis multangula*, originaires des Pyrénées, de la péninsule ibérique et du Maroc, appartiennent à une espèce distincte de *Chersotis multangula*. Ils possèdent un ensemble de caractères communs et très constants, ne se retrouvant chez aucun exemplaire d'autres régions : Alpes, centre et sud-est de l'Europe, Massif Central français.

Les papillons pyrénéens que j'ai examinés proviennent soit de la région de Gèdre (Hautes-Pyrénées), soit de nombreuses localités des Pyrénées-Orientales. L'holotype a été choisi parmi les exemplaires de la collection du Dresnay, et est conservé au Muséum National à Paris (1 ♂, Héas près Gèdre, 5-VIII-1937) (fig. 1).

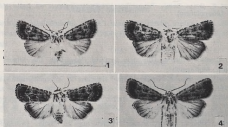


Fig. 1. *Chersotis andreae* Dufay, holotype ♂, Héas près Gèdre (Hautes-Pyrénées), 5-VIII-37 (G. du DRESNAY) (Coll. Muséum National, Paris). — Fig. 2. *Chersotis andreae* Dufay, paratype ♀, Molitg (P.-O.), VII-79 (F. MONTIGNON leg., coll. P. MOLLIGNIER, Apt). — Fig. 3. *Chersotis multangula* Hb., ♂, La Roche-de-Rame (H.-A.), 7 VII-68 (F. BONNE leg., coll. C. DUFAY). — Fig. 4. *Chersotis multangula* Hb. ♂, *dissofata* Stgr., ♂, L'Eschalp près Abriès (H.-A.), 29-VII-73 (C. DUFAY leg.).

Il me paraît à peu près certain que tout papillon considéré comme *Chersotis multangula* Hb. pris dans les Pyrénées est en réalité *Chersotis andreae*, mais que par contre tous ceux des Alpes et probablement du Massif Central sont d'authentiques *Chersotis multangula*.

Ces deux espèces diffèrent assez peu extérieurement et ne peuvent guère être distinguées l'une de l'autre que s'il s'agit d'exemplaires très frais.

Dans ces conditions, *Chersotis andreae* peut être reconnu grâce à : a) sa coloration générale d'un ton un peu différent, avec les ailes antérieures d'un brun nettement moins brillant, d'aspect un peu pulvérulent ; b) l'ensemble des macules noires des ailes antérieures, situées sur la côte et entre les taches orbiculaire, réniforme et claviforme en général moins étendu, ces macules étant plus réduites, en particulier celle située entre la clavi-

forme et la ligne postmédiane le long de la nervure 1; c) la tache orbiculaire des ailes antérieures un peu plus grande en général, non en forme de cercle régulier, mais le plus souvent en ovale un peu étiré longitudinalement, sans pupille grise aussi marquée (ce dernier caractère n'est pas absolument constant); d) les lignes transversales moins dessinées, moins nettes, rarement doubles comme chez la forme *dissoluta* Stgr. de *Ch. multangula*. L'ensemble des ailes de *Ch. andreae* paraît ainsi moins contrasté et d'un dessin un peu plus grossier.

L'armure génitale mâle de *Chersotis andreae* est d'un type très voisin de celle de *Ch. multangula*, elle en diffère par la forme des valves, en particulier du prolongement de l'angle supérieur externe de leur processus inférieur. Mais le caractère distinctif essentiel des deux espèces réside dans l'armature de l'édéage : en plus des deux gros cornuti spiniformes centraux, il est muni chez *Ch. multangula*, d'une forte dent triangulaire faisant saillie sur le bord inférieur à l'extrémité distale, alors que chez *Ch. andreae* il est dépourvu de toute saillie dentiforme à l'extrémité distale qui ne présente qu'une plus forte sclérification de son bord inférieur (2). Cette dent distale de l'édéage est bien développée chez tous les mâles des Alpes, de l'Europe centrale et des Balkans que j'ai examinés, ainsi que chez les quelques exemplaires du Massif Central que j'ai pu voir. Par contre je ne l'ai observée chez aucun *Chersotis*, considéré comme *Ch. multangula*, provenant des Pyrénées, d'Espagne et du Maroc. Aucune transition n'a été constatée, aucun mâle ne présentant de caractère intermédiaire entre ces deux types d'armure génitale.

Ces deux *Chersotis* sont donc allopatriques, mais ils constituent bien deux espèces distinctes et non deux sous-espèces, car ils appartiennent à deux faunes différentes, l'une atlanto-méditerranéenne, répartie en Afrique du Nord, dans la péninsule ibérique et plus ou moins largement en Europe occidentale, l'autre méditerranéo-asiatique, dont l'habitat s'étend aux latitudes moyennes de l'Asie et au bassin méditerranéen plus ou moins loin vers l'ouest ainsi qu'à une plus ou moins grande partie de l'Europe parfois. Il s'agit d'un cas semblable à ceux de *Trichura crataegi* L. et *T. castiliana* Spuler (*Laslocampidae*), de *Phasiane moenata* Scop. et *Phasiane dinensis* Neub. (*Geometridae*) et de nombreux *Noctuidae*. D'autre part, les différences relevées entre ces deux *Chersotis* sont exactement du même ordre que celles existant entre d'autres espèces de ce genre, qu'elles soient en partie sympatriques (*Chersotis rectangula* Schiff. et *Ch. andereggii* B. des Alpes) ou complètement allopatriques (*Chersotis hohni* Christ., d'Arménie, et *Ch. curvispinia* Brsn., de Transcaspie).

Chersotis andreae est la seconde espèce atlanto-méditerranéenne connue dans ce genre, dont le plus grand nombre d'espèces (environ 30 sur 36) se trouve en Asie Mineure ou Antérieure.

Département de Biologie Animale et Zoologie, Université Claude-Bernard Lyon I.

(2) Ceci peut être observé à la loupe binoculaire sans préparation, après simple brossage de l'extrémité abdominale, si l'édéage ne se trouve pas trop rétracté.

UN LÉPIDOPTÉRISTE EN GUYANE FRANÇAISE CONSEILS POUR LA CHASSE

par J.T. BETZ

Pour beaucoup de lecteurs de cette revue, la Guyane évoque sûrement un paradis entomologique et pour d'autres, pour les mêmes peut être, un pays peu connu auquel s'attache encore une fâcheuse réputation, qu'il ne mérite plus aujourd'hui.

Notre propos n'est pas de faire un historique de la Guyane française, mais de livrer les impressions personnelles d'un lépidoptériste après deux séjours, et éventuellement de conseiller l'amateur qui désirerait y entreprendre une campagne de chasses, afin de lui éviter des erreurs de jugement ou d'appréciation sur les conditions matérielles d'un tel projet.

Il faut bien dire que les expériences que l'un ou l'autre aura pu faire en Europe ou Afrique du Nord, même dans les stations les plus isolées, ne donnent qu'une idée fausse de ce qu'il rencontrera en Guyane, pays équatorial où il n'existe de routes, peu nombreuses d'ailleurs, que sur une étroite frange littorale ; aucune, pas même de pistes, à l'intérieur ; enfin cet intérieur est inhabité et une forêt à peu près impénétrable le recouvre totalement.

Il est donc nécessaire de bien séparer la région côtière, plus ou moins défrichée, de la forêt qui s'étend sur 3 millions de kilomètres carrés, englobant, outre les trois Guyanes, une grande partie du Vénézuéla, un immense territoire du Brésil et d'importantes fractions de la Colombie et du Pérou. La zone côtière dispose, de Cayenne à l'est, au Maroni à l'ouest, d'une excellente rocade desservant diverses localités modestes, en plus de Kourou et de Saint-Laurent. Autour de ces points et surtout autour de Cayenne, il existe un réseau restreint de petites routes permettant de circuler facilement mais aucune ne s'enfonce bien loin en forêt. Elles en effleurent les abords, sauf celle dite « Route du Brésil », encore en construction et qui ne conduit nulle part. C'est une future voie de pénétration dont l'achèvement est lointain.

Si l'amateur ne désire pas entreprendre un séjour en pleine forêt, il pourra facilement s'installer à Cayenne, à Kourou ou à Saint-Laurent du Maroni et trouvera dans ces trois localités, soit de très bons hôtels, soit des établissements plus modestes mais acceptables. Partout ailleurs il ne disposera pour se loger que d'installations sommaires, précaires ou indigentes. A partir de ces points, il pourra circuler sur la rocade principale, emprunter au gré de sa fantaisie les entrées de pistes défoncées qui s'arrêtent en lisière de forêt, chasser aux alentours de jour ou de nuit et regagner, le soir, son point de départ. Il pourra aussi, s'il le désire, passer la nuit sur place en restant à l'abri dans la voiture.

Un programme de ce genre peut être envisagé sans autre précaution qu'un portefeuille bien garni, car si l'essence est bon marché, la location d'une voiture est chère de même que le prix des bons hôtels. Il ne

devra cependant pas perdre de vue le cas, malheureusement fréquent, de la panne ou du bris de pièce d'auto, avec ce que cela comporte d'ennui lorsqu'on est très éloigné d'un atelier de réparation.

Pour le lépidoptériste qui désire voir évoluer dans leur milieu les magnifiques espèces qu'il n'aura contemplées jusque-là que dans les cartons, ou reproduites à l'envi dans certaines éditions de luxe, pour celui qui souhaite capturer lui même ce beau matériel et qui ne cherche pas à compliquer les choses, un séjour sans prétention sur la côte lui assurera, à coup sûr, de très belles récoltes. Il devra quand même tenir compte de plusieurs choses, en particulier prévoir un habillement convenant aux conditions qu'il rencontrera.

Le climat très uniforme de la Guyane est d'une grande régularité thermique, mais il est chaud et surtout très humide. Les températures ne sont pas excessives : de 23 à 32° tout au long de l'année. Elles sont donc du même ordre et souvent inférieures à celles de nos journées d'été, mais leur constance et l'humidité qui les accompagne les rendent pénibles. Les nuits ne sont guère plus fraîches et le thermomètre ne baisse passagèrement de 2 ou 3° que pendant les grosses averses ou les longues pluies. L'abondance de ces dernières a de quoi surprendre le chasseur européen. Pour en donner une idée, voici quelques chiffres permettant de faire des comparaisons avec la France : dans aucune station de Guyane, il ne pleut moins de 250 jours par an et ce nombre passe à 280 et d'avantage sur toutes les hauteurs (100 à 200 m f) autour de Cayenne. Il pleut donc partout plus de 2 jours sur 3 et souvent 3 sur 4 en moyenne. La saison sèche (août-octobre) ne l'est que partiellement avec de grosses averses tous les quelques jours. Ceci signifie que pendant la longue saison humide il pleut pratiquement tous les jours. Rappelons qu'en France, des régions méditerranéennes à la Bretagne on compte de 80 à 195 jours de pluie par an. Quant à la tranche d'eau elle se situe, en Guyane, entre 3 et 5 m par an et d'avantage en certains points, soit 5 à 8 fois celle de la France.

Il va sans dire que pour faire face à ces conditions, l'habillement doit être étudié. Il faut prévoir des vêtements très légers et un chapeau imperméable. Bien qu'un survêtement en plastique ou en tissu hydrofuge soit parfois éprouvant à supporter nous en recommandons le port car il permet d'abriter le matériel (et soi-même) si l'on est surpris par de brusques et torrentielles averses. L'humidité ambiante ralentissant l'évaporation et les vêtements placés dans des endroits mal aérés moisissant rapidement, il faut en prévoir de rechange. Deux ou trois vestes en toile légère et autant de pantalons nous paraissent un minimum. Nous déconseillons la chemisette à manches courtes, moins à cause des coups de soleil que pour se garantir d'insectes piqueurs. Pour ces mêmes raisons, il faut proscrire le short. Ces tenues ne sont admissibles qu'en ville. Pour se déplacer en terrains variés, des chaussures en toile avec des semelles en caoutchouc sont préférables à celles de cuir, ce dernier moisissant vite. Il ne faut pas se contenter de sandales sans chaussettes en raison de nombreuses espèces de fourmis qui sont insupportables et agressives ; elles sont, avec les guêpes de petite taille, les inconvénients majeurs du pays, plus que les moustiques moins généralement répandus, mais dont

certaines espèces sont dangereuses dans plusieurs régions marécageuses ou forestières. On souhaiterait souvent porter des bottes en caoutchouc mais ces dernières présentent plus d'inconvénients que d'avantages, car elles entravent la marche, en forêt notamment, et se remplissent d'eau quand il pleut fort.

Si l'on demeure à Cayenne, ou à Kourou (moins à Saint-Laurent) on trouvera sur place à peu près tout le matériel essentiel souhaitable tel que papier pour papillotes, bocaux en verre ou en plastique, boîtes étanches, tulle pour filet ou moustiquaire, cannes en bambou, etc. Le petit outillage, p'nces, ciseaux, seringues, piles, lampes de poche, réchaud, ampoules classiques à U.V. peut se trouver facilement et si l'on possède un groupe électrogène on pourra l'alimenter sans difficulté.

Finalement un séjour sur la côte n'est pas plus compliqué qu'il ne le serait dans n'importe quel point de notre pays. Il permet de se rendre en Guyane avec un minimum d'impedimenta au départ, le reste étant acquis sur place. Le groupe électrogène est de loin le matériel le plus encombrant à emporter et pour éviter de payer le tarif prohibitif de l'excédent de bagage on a intérêt à l'expédier plusieurs semaines à l'avance par colis postal. Il suffira alors de le récupérer à l'aéroport à l'arrivée.

Tout autre est la situation du chasseur qui désire s'installer vraiment en forêt, loin de la côte et d'y séjourner. Pour lui la préparation du voyage doit être menée avec soin et longtemps à l'avance, car « en brousse » la vie est spartiate, la subsistance non assurée et il est impossible de se procurer le matériel le plus simple. Il n'y a ni téléphone, ni électricité, ni essence et les communications ne se font avec la ville que par radio et encore pendant une ou deux heures seulement par jour. Tout doit donc être apporté sur place : conserves, boissons, outillage, appareillage électrique, pharmacie, essence, ficelle, hamac, etc., etc., sans parler du matériel entomologique proprement dit qui doit être prévu généreusement, en particulier plusieurs filets et de quoi les réparer.

Pour atteindre les stations intérieures, généralement anciens camps d'orpailleurs datant du début du siècle et peu à peu transformés en petites communautés de 50 à 100 habitants, Noirs en majorité (mais il y a aussi des Indiens), on dispose de deux moyens. Le plus pratique est l'avion, mais lorsque la station se trouve en bordure d'un fleuve, on peut utiliser la pirogue à moteur après entente avec un propriétaire ou parfois en se servant d'une navette plus ou moins régulièrement organisée. Il ne faut pas être pressé car le voyage est long, souvent émaillé d'incidents de parcours, mais il permet d'emporter tout son bagage car la place n'est pas trop mesurée. Il existe, bien sûr, le risque de voir ce matériel se détériorer lors des transbordements hasardeux aux passages des rapides, mais avec un peu de surveillance et de coups de main personnels on limite les dégâts. Aux haltes, qui ne se font pas forcément dans des endroits habités, car le voyage est conditionné par les caprices du temps qui peuvent le ralentir, il faut avoir son hamac, car rien n'est prévu pour le voyageur et il n'est pas question de coucher à terre même sur un matelas pneumatique. Dans certains endroits sur les rives il existe ce qu'on appelle en Guyane un « carbet », sorte d'abri constitué de quatre piquets et d'une couver-

ture en feuilles de bananier et qui, pour rustique qu'il est, permet néanmoins d'être à couvert. Si un tel « carbet » n'existe pas, il faut en construire un sur place.

Dans les lieux habités un peu plus importants, mais toujours très isolés, on a construit des « carbets de passage » un peu plus confortables, si l'on peut dire : ce sont des constructions en bois ou en écorces tressées avec plancher grossier surélevé de 50 à 60 cm où l'on peut séjourner le temps que l'on désire en vivant naturellement sur ce que l'on aura apporté soi-même. C'est un peu le refuge de haute montagne, vitres et bat flancs en moins.

Certains points de l'intérieur sont reliés à la côte par air et par eau et bien entendu ceux qui sont loin d'un cours d'eau navigable sont beaucoup plus isolés que les autres ; en particulier on n'y trouve pas d'essence et celle qui existe sur place est exclusivement destinée à alimenter un générateur permettant l'éclairage rougeoyant de quelques lampes, le soir, pendant deux heures. A 21 heures tout est coupé d'où nécessité d'avoir emporté avec soi des lampes autonomes (butagaz, par exemple). Accéder à ces stations par la forêt et à pied est une expédition de longue durée qui ne peut être entreprise qu'en équipe, avec des guides avertis et prudents. De telles expéditions ne présentent que l'intérêt — qui est grand — de vivre une aventure non exempte de risques. Le trajet s'effectue en plusieurs jours ou semaines là où l'avion met une heure ou une heure et demie, avec des chargements individuels de 20 kilos et cela représente une épreuve par la chaleur humide. En cas d'incident, de maladie ou d'accident, on peut vivre des jours difficiles.

Si l'on se rend en avion, le voyage est simple, mais la question du transport des vivres et des bagages se pose car les petits appareils locaux ont une limite de charge ne dépassant pas 500 kilos, pilote et passagers compris. S'il y a 3 ou 4 personnes en plus du pilote, on voit qu'il reste au mieux 200 kilos pour le fret. Or ce fret est constitué en priorité par le ravitaillement essentiel, et souvent urgent, de la communauté et il ne reste donc que peu de marge pour les bagages personnels. Il est donc nécessaire de les faire délivrer sur place à l'avance, en fractionnant les transports. Le mieux est de se mettre en rapport à Cayenne avec d'éventuels passagers n'ayant que peu de bagages et de leur remettre le sien avec mission de le déposer dans un endroit convenu en attendant votre arrivée. Si le service aérien est assuré 3 fois par semaine (ce n'est pas toujours le cas) il est permis d'espérer qu'en deux ou trois semaines, des vivres et du matériel permettant un séjour un peu prolongé seront réunis. D'une façon générale, les Guyanais, habitués à rendre ce genre de service, sont très coopératifs. Nous signalons ici qu'il est interdit de transporter de l'essence par avion et que celle-ci étant totalement introuvable en « brousse », il faut passer outre à cette interdiction, et la dissimuler dans de petits jerricans avec les cartons de conserves, les sacs ou les valises ; à vrai dire, il nous est bien apparu que le personnel ferme un peu les yeux sur ces infractions. De toutes façons cela implique l'achat ou l'emprunt d'un certain nombre de récipients étanches.

Une fois sur place et la question logement supposée résolue on trouvera un appui sympathique de tous et en particulier du poste de gendarmerie toujours installé dans les stations possédant une piste d'atterrissage. Les rares visiteurs sont bien accueillis et chacun tâchera de leur faciliter les choses dans la faible mesure des moyens du bord. Il y aurait encore beaucoup à dire sur le chapitre du transport et si nous nous étendons un peu c'est bien parce qu'il est un des éléments principaux d'une expédition de ce genre. Le candidat à un séjour en forêt devra régler les choses en s'y prenant plusieurs mois à l'avance, en se mettant en rapport depuis la France avec des amis ou des organismes tels que l'O.R.S.T.O.M. installés à Cayenne qui pourront prendre en charge ses problèmes et en tous cas le conseiller efficacement. C'est grâce à eux que, lors de notre dernier séjour, nous avons pu faire déposer, bien avant notre arrivée en Guyane, près de 90 kilos de denrées et boissons et plus de 60 litres d'essence qui nous attendaient à notre arrivée dans le minuscule village que nous avions reconnu l'année précédente et qui nous avait paru remplir les conditions les plus favorables pour y chasser plusieurs semaines.

Une fois installé, voyons maintenant comment se déroulent les chasses en commençant par celle des Rhopalocères.

En fait, ces chasses ne se différencient pas essentiellement de celles que l'on pratiquera dans nos régions, tout en étant quand même plus pénibles à cause du climat et par ce qu'on est, presque toujours, beaucoup plus chargé. Il ne peut être question de se déplacer en voiture, de la laisser sur place avec les boîtes et les flacons de rechange, de chasser aux environs et de recommencer un peu plus loin puisqu'il n'y a pas plus d'autos que de routes. On doit donc constamment porter sur soi tout son attirail et c'est d'autant plus encombrant (et pesant !) que beaucoup d'espèces sont de grande taille et que les flacons ou les boîtes, bien suffisants pour nos papillons européens, ne le sont plus en Guyane et doivent être plus volumineux.

Si l'on est amené à s'avancer un peu sous le couvert, il est nécessaire de prévoir un sabre d'abattis lequel pèse 2 kilos et mesure 40 cm, ce qui ne rend pas la marche plus aisée. En prévision des chutes de pluie soudaines il ne faut pas oublier non plus l'imperméable qui se révélera vite indispensable, et si d'aventure le chasseur est aussi photographe, un appareil ou une caméra viendront s'ajouter encore à tout ce chargement.

(A suivre)

UN NOUVEAU TOME DE MICROLEPIDOPTERA PALAEARCTICA

Cette importante publication, dont trois parties ont été publiées jusqu'ici (*Ethmiidae*, *Cochylidae*, *Crambinae*), vient de s'enrichir d'un quatrième tome, en deux volumes: *Phycitinae* Trifides, par Ulrich Roesler.

RECHERCHES LÉPIDOPTÉROLOGIQUES EN ITALIE MÉRIDIONALE

[RHOPALOCERA]

par E. GALLO et C. DELLA BRUNA

I. Massif du Pollino (Apennin de Lucanie)

INTRODUCTION

Les connaissances actuelles sur la composition et la distribution de la faune des Lépidoptères en Italie méridionale sont loin d'être complètes. Dans de nombreuses régions, il existe encore de vastes aires, surtout montagneuses, peu ou pas du tout explorées. L'Apennin de Lucanie figure certainement parmi celles-ci, c'est pourquoi depuis quelques années nous consacrons notre attention à ses massifs montagneux et principalement à celui du Pollino, à la limite entre la Basilicate et la Calabre.

Nos recherches ont débuté le 8 août 1969 et se sont poursuivies au cours des années de la façon suivante : en 1970, du 14 au 16 août, en 1971 du 25 au 28 juin, en 1972 du 25 au 26 juillet. En 1970, notre collègue L. CASSULO s'est joint à notre travail.

Dans la littérature entomologique, les données sur les Rhopalocères du Pollino sont pratiquement inexistantes. CAVANNA (1882), dans son compte rendu d'un voyage en Basilicate, cite une seule espèce capturée sur la Serra Dolcedorme, mais il s'agit d'un Hétérocère. ZANCHERI (1960, 1963) se borne à quelques indications d'un nombre restreint de captures effectuées au pied du massif.

GÉNÉRALITÉS SUR LE POLLINO

Composé surtout de calcaire mésozoïque, ce massif possède les sommets les plus élevés de toute l'Italie méridionale, culminant à 2 267 m dans la Serra Dolcedorme; dernière montagne des Apennins, il présente des traces glaciaires évidentes (fig. 1). Outre sa morphologie, le Pollino est intéressant du point de vue faunistique et floristique : dans ses grandes forêts épaisses vivent encore le loup, le hibou royal, le pivert noir et d'autres animaux remarquables ; sur ses rochers escarpés croît le pin « floristo » (*Pinus leucodermis*), espèce à distribution surtout balkanique, présente en Italie dans peu d'autres stations de l'Apennin méridional.

LOCALITÉS DE RÉCOLTE

Les localités de récolte ont été choisies en tenant compte des différents biotopes. Il s'agit de :

Campo Tenese (CT), 1 000-1 200 m d'alt. Bassin alluvionnaire vaste et ondulé, sur les versant sud-ouest du massif. C'est une zone surtout aride où prédomine une végétation basse xérophile. Sur les rives du ruisseau qui coule vers Mormanno croissent les Saules, les Peupliers et

les Aunes. Nous avons également chassé au bord de la première portion de la route qui, de Campo Tenese, monte à Piano di Ruggio, jusqu'à 1200 m ; là, la végétation est plus compacte et prend l'aspect d'un maquis.

Piano di Ruggio (PR), 1600 m. C'est un cirque enfermé entre la Coppola di Paola et la Serra del Prete. Le fond est une vaste prairie, tout autour les versants sont recouverts d'une épaisse hêtraie.

Belvedere di Piano di Ruggio (B), 1600 m. C'est le point d'où le Piano di Ruggio se présente sur le versant méridional, aride et escarpé du massif. Il y a là un changement très net du biotope : la hêtraie et la prairie cèdent la place à une végétation principalement arbustive qui croît avec vigueur entre les escarpements rocheux. Des exemplaires isolés de *Pin « loricato »* apparaissent çà-et-là.

Serra del Prete (SP) et *Monte Pollino* (P), 1700-2200 m. Ce sont deux sommets à caractéristiques presque identiques. Au-delà de la limite de la végétation arborée (1800 m-1900 m) il existe un maigre pâturage à Graminées où la roche calcaire affleure en de nombreux points. Nous avons chassé surtout sur le versant méridional, dans les clairières et dans la zone dégagée qui est au-dessus.

LISTE DES ESPÈCES

Dans la liste qui suit, la détermination au niveau subspécifique de l'ensemble du matériel n'a été indiquée que lorsqu'elle paraissait absolument sûre. Dans de nombreux cas, nous nous sommes abstenus à cause de l'énorme confusion qui réclamerait une révision critique des races décrites et aussi parce que les populations du Pollino semblent appartenir à des sous-espèces nouvelles : nous espérons les décrire dès que nous posséderons plus de données et de matériel pour confirmer nos hypothèses.

Hesperiidae

1. *Erynnis tages* L. : CT, 28-VI ; PR, 25-VI ; P, 27-VI.
2. *Carcharodus alceae* Esp. : PR, 25-VI.
3. *Reverdinus flocciferus* Z. : B, 16-VIII.
4. *Lavatheria lavatherae* Esp. : Colle Gaudolino, 27-VI.
5. *Pyrgus carthami* Hb. : PR, 25-28-VI ; B, 25-VI ; SP, 27-VI ; P, 27-VI.
6. *P. malvoides modestior* Vrtv. : CT, 28-VI ; PR, 25-VI ; P, 27-VI. SICINI (1962) signale une capture effectuée par ZANCAINI à Campo Tenese.
7. *P. alveus centralitaliae* Vrtv. : PR, 25-VI ; SP, 15-VIII ; P, 27-VI, 15-VIII. Cette capture déplace considérablement vers le sud la limite de l'aire italienne de cette espèce qui s'arrêtait aux massifs de l'Apennin central. L'identification a été confirmée par l'examen des genitalia.
8. *P. armoricanus* Obth. : PR, 25-VI.
9. *Spialia hibiscæ* Hb. : PR, 25-VI.
10. *Thymelicus lineola* Ochs. : SP, 14-VIII.
11. *T. sylvestris* Poda (= *flava* Brunn.) : CT, 28-VI ; PR, 25-VI.
12. *Ochlodes venata* Br. et Gr. : CT, 28-VI.

Lycaenidae

13. *Heodes virgaureae* L. : PR, 26-VII, 14-VIII ; B, 26-VII ; SP, 14-16-VIII ; P, 15-VIII. Cette espèce est très répandue, à l'exception des endroits plus arides, de 1500 à 1900 m. Elle était connue pour l'Italie péninsulaire jusqu'aux Monti della Meta dans le parc national des Abruzzes.

14. *H. tityrus italorum* Vrtý : CT, 28-VI.

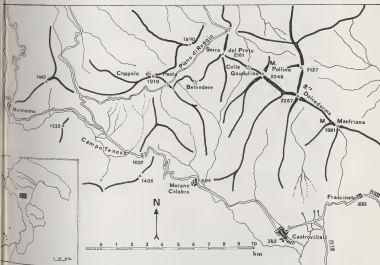


Fig. 1. Schéma orographique du massif du Pollino.

15. *H. alciphron* Rott. : PR, 26-VII ; B, 25-VI ; SP, 8-14-VIII.

16. *Lycaena phlaeas* L. : PR, 25-VI ; B, 25-VI, 26-VII ; SP, 14-VIII.

17. *Palaeochrysophanus hippothoe italica* Calb. : PR, 25-VI, 14-VIII ; SP, 27-VI, 8-14-VIII ; P, 27-VI, 15-VIII. La localité la plus méridionale connue jusqu'à ce jour pour cette espèce était, selon VERRÉ, Casalorda dans les Monti della Meta. Les renseignements fournis pour *H. virgaureae* sont valables pour cette espèce, avec la différence que cette dernière atteint une cote supérieure (2200 m sur le Mont Pollino).

18. *Syntarucus pirithous* L. : PR, 26-VII.

19. *Cupido minimus* Fuessl. : PR, 25-VI ; SP, 27-VI.

20. *C. sebrus* Hb. : PR, 25-28-VI ; B, 25-VI. Cette espèce n'était pas connue au sud des Monti Aurunci, dans le Latium méridional.

21. *Celastrina argiolus* L. : CT, 28-VI ; PR, 25-VI ; B, 25-VI.
22. *Glaucopsyche alexis* Poda : PR, 25-VI.
23. *Maculinea arion* L. : B, 25-VI.
24. *Lycæides argyrognomon calabricola* Vrtý : CT, 28-VI.
25. *Plebejus argus* L. : PR, 25-VI, 26-VII ; SP, 27-VI.
26. *Aricia agestis* Schiff. : CT, 25-VII ; PR, 25-VI ; B, 26-VII.
27. *A. allous* G.-H. : SP, 27-VI. Un seul exemplaire ♂ aux caractères sans confusion possible. Nous n'avons pas de données précises sur la distribution dans la péninsule italienne de cette espèce qui a été longtemps confondue avec sa congénère, *A. agestis*. Elle habite probablement tous les massifs des Apennins les plus élevés et le Pollino en est peut-être la station la plus méridionale.
28. *Eumedonia chiron* Rott. : P, 27-VI.
29. *Cyaniris semiargus* Rott. : PR, 25-VI ; SP, 27-VI, 8-VIII ; P, 27-VI.
30. *Polyommatus icarus zelleri* Vrtý : CT, 28-VI, 25-VII ; PR, 25-VI, 26-VII ; B, 25-VI, 26-VII, 14-VIII ; SP, 14-VIII.
31. *Lysandra amanda* Schn. : PR, 25-VI, 26-VII ; SP, 27-VI.
32. *L. dorylas* Schiff. : PR, 25-VI, 26-VII ; B, 25-VI, 26-VII ; SP, 8-14-VIII. ZANGHERI (1963) a récolté cette espèce en Calabre sur la Sila, ce qui montre qu'elle ne se limite pas à la presqu'île de Sorrente (Mont Faito) comme il était supposé précédemment. Sa présence sur le Pollino laisse à penser qu'elle habite toutes les localités de montagne de l'Italie méridionale.
33. *L. bellargus* Rott. : CT, 28-VI ; PR, 25-VI ; B, 25-VI. Cette espèce a déjà été capturée par ZANGHERI (1960) sur le versant méridional du massif du Pollino.
34. *L. coridon* Poda : PR, 26-VII, 14-VIII ; B, 26-VII ; SP, 8-16-VIII. Notre récolte déplace beaucoup vers le sud la limite de l'aire connue qui arrivait au Mont Faito.
35. *Agrodiaetus ripartii* Freyer : B, 26-VII, 14-16-VIII ; SP, 8-16-VIII. Il s'agit certainement de l'espèce la plus intéressante parmi toutes celles capturées. En colonies distinctes, répandue de l'Espagne à l'Asie Mineure, à travers la France méridionale et les Balkans, elle était connue en Italie, seulement d'Ulzio et Maena, dans le Val di Susa (Alpes cottiennes) (fig. 2). Notre détermination se base uniquement sur les caractères externes ; pour la confirmer, il serait nécessaire d'effectuer un examen cytologique pour connaître le nombre de chromosomes. Sur le Mont Pollino, cette espèce se retrouve exclusivement en zone aride, exposée au Midi ; nous l'avons en effet seulement récoltée au Belvedere et sur les pentes de la Serra del Prete qui le dominent. Mais il est très probable qu'elle existe dans d'autres localités du Massif, à conditions climatiques analogues.
36. *Meleageria daphnis* Schiff. : CT, 25-VII ; B, 26-VII ; SP, 14-VIII.
37. *Noedmannia ilicis* Esp. : CT, 28-VI.
38. *N. acaciae* F. : B, 25-VI. Il s'agit de la seconde capture en Italie méridionale. Précédemment ZANGHERI (1960) avait trouvé cette espèce à Policoro (Basilicate).

39. *Strymonidia spini* Schiff. : B, 25-VI. Cette espèce était déjà connue de quelques localités d'Italie méridionale (VERITY). ZANGHERI (1960) l'avait trouvée plus tard aux environs de Potenza (Basilicate). Nos découvertes déplacent vers le sud la limite de son aire italienne.



Fig. 2. Géonémie d'*Agrodiaetus ripartii* Freyer en Italie. — 1, Val di Susa. — 2, Pollino.

Papilionidae

40. *Parnassius mnemosyne* L. : PR, 25-VI ; SP, 27-VI ; P, 27-VI. Dans toutes les localités où nous l'avons récoltée, cette espèce vole en grand nombre dans les clairières de la hêtraie.

41. *Papilio machaon* L. : CT, 28-VI. L'unique exemplaire en notre possession semble appartenir à la sous-espèce *emisphyrus* Vrtv.

Pieridae

42. *Leptidea sinapis diniensis* Bdv. : PR, 25-VI.

43. *Anthocharis cardamines meridionalis* Vrtv. : PR, 25-VI.

44. *Pontia daplidice* L. : CT, 28-VI.

45. *Aporia crataegi hyalina* Röber : CT, 28-VI.

46. *Pieris napi* L. : PR, 25-VI ; SP, 16-VIII.

47. *P. ergane* G.-H. : CT, 28-VI, 25-VII ; PR, 25-VI ; B, 25-VI, 26-VII, 14-16-VIII. C'est de loin le *Pieris* le plus répandu sur tout le massif, au moins sur le versant méridional, dans les localités plus sèches. Cette capture étend vers le sud la distribution géographique de l'espèce que l'on pensait s'arrêter à Amalfi (Campanie).

48. *P. rapae* L. : PR, 25-VI.

49. *P. brassicae* L. : CT, 28-VI.

50. *Colias australis* Vrtý : CT, 28-VI ; PR, 25-VII ; SP, 14-16-VIII.
 51. *C. croceus* Geoffroy : CT, 26-28-VI ; PR, 25-VI ; B, 25-VI.
 52. *Gonepteryx rhamni transiens* Vrtý : PR, 25-VI.

Nymphalidae

Libytheinae

53. *Libythea celtis* Laicharting : PR, 25-VI ; B, 25-VI.

Nymphalinae

54. *Limenitis reducta* Stgr (= *anonyma* Lewis) : B, 16-VIII.
 55. *Melitaea didyma* Esp. : CT, 26-28-VI, 25-VII ; PR, 25-VI ; B, 25-VI, 16-VIII.
 56. *M. cinxia* L. : PR, 25-VI ; B, 25-VI.
 57. *M. phoebe* Schiff. : CT, 26-28-VI ; PR, 25-VI.
 58. *M. athalia* Rott. : CT, 28-VI, 25-VII ; PR, 25-VI ; B, 25-VI.
 59. *Glossiana euphrosyne* L. : PR, 25-VI ; B, 25-VI ; SP, 27-VI.
 60. *Brenthis daphne* Schiff. : CT, 26-28-VI ; B, 25-VI.
 61. *Issoria lathonia florens* Vrtý : CT, 25-VII ; PR, 25-VI ; B, 16-VIII ; SP, 14-VIII.
 62. *Fabriciana niobe appenninica* Vrtý : CT, 25-VII ; PR, 25-VI, 14-VIII ; B, 25-VI ; SP, 8-14-VIII ; P, 15-VIII.
 63. *Mesoacidalia charlotta* Haw. : CT, 28-VI ; PR, 25-VI ; B, 25-VI ; SP, 8-VIII.
 64. *Argynnis paphia* L. : PR, 26-VII ; B, 14-VIII.
 65. *Vanessa atalanta* L. : PR, 25-VI. Un exemplaire aperçu au vol et non capturé.
 66. *Polygonia c-album* L. : PR, 25-VI.
 67. *Nymphalis antopa* L. : PR, 25-VI. Deux exemplaires aperçus, au repos et en vol ; n'ont pu être capturés.
 68. *Inachis io* L. : PR, 25-VI ; P, 27-VI.
 69. *Aglais urticae* L. : CT, 28-VI.

Satyrinae

70. *Pararge aegeria vulgaris* Z. : PR, 25-VI.
 71. *Lasioommata megeranpraeaustralis* Vrtý : PR, 25-VI ; B, 25-VI.
 72. *L. maera* L. : CT, 26-28-VI.
 73. *Melanargia arge cocuzzana* Stauder : CT, 26-28-VI. ZANGHERI (1960) avait déjà récolté cette espèce sur les versants méridionaux du Monte Manfria près de Castrovillari.
 74. *M. russiae japygia* Cyr : CT, 26-28-VI ; PR, 25-VI ; SP, 8-16-VIII.
 75. *M. galathea* L. : CT, 28-VI, 25-VII ; SP, 8-14-VIII.
 76. *Coenonympha arcania* L. : CT, 28-VI ; B, 26-VII ; SP, 26-VI.
 77. *C. pamphilus* L. : CT, 28-VI ; PR, 25-VI ; P, 27-VI.
 78. *Erebia cassioides* Rein. et Hohen. : B, 26-VII ; Colle Gaudolino, 27-VI ; SP, 8-15-VIII ; P, 15-VIII. Jusqu'à ce jour, on croyait que l'expansion du genre *Erebia* Dalm. le long de la chaîne des Apennins, se serait arrêtée aux massifs de l'Italie centrale. Cette découverte montre par contre que celle-ci est étendue beaucoup plus au sud et en fixe probablement la limite méridionale, dans la mesure où aucun *Erebia* n'a jamais

été trouvé en Calabre où des lépidoptéristes de valeur ont chassé. Cette espèce connue dans la Péninsule, des Apennins de Toscane et d'Emilie jusqu'à la Maiella, est répandue sur le Pollino dans toutes les zones dégagées, de 1500 m aux altitudes les plus élevées et est abondante partout.

79. *Hyponephele lycaon* Kuhns : CT, 25-VII ; B, 26-VII ; SP, 8-14-VIII.
 80. *Maniola jurtina proehispalla* Vrtý : CT, 26-VI.
 81. *Satyrus bryce* Hb. : CT, 25-VII ; PR, 26-VII ; B, 26-VII ; SP, 8-14-VIII.
 82. *Chazara briseis* L. : B, 16-VIII.
 83. *Hipparchia semele* L. : PR, 25-VI, 26-VII ; SP, 8-16-VIII ; P, 15-VIII.
 84. *H. aelia* Hoffm. (= *alcyone* Schiff.) : CT, 25-VII ; PR, 26-VII, 14-VIII ; SP, 14-VIII.

OBSERVATIONS

Considérant que les recherches ont été conduites surtout en période estivale, presque exclusivement sur le versant méridional et dans des biotopes limités, même choisis en vue d'avoir des résultats les plus indicatifs possible, il n'est pas hasardeux de prévoir que le nombre des espèces, jusqu'ici limité à 84, est destiné à augmenter considérablement. Déjà, ce chiffre représente pourtant 64 % des Rhopalocères connus d'Italie méridionale, c'est-à-dire le groupement le plus important connu pour une telle localité de cette partie de la Péninsule.

Quoi qu'il en soit, au-delà des données numériques, le résultat le plus intéressant qui ait été obtenu concerne la distribution géographique de neuf espèces, pour lesquelles l'aire de répartition se trouve ainsi étendue bien plus au sud ; l'une d'entre elles, *A. ripartii*, est tout à fait nouvelle pour la Péninsule, cinq autres le sont pour l'Italie méridionale.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pensons donc pouvoir affirmer que le Pollino est le dernier des massifs montagneux habité principalement par une faune lépidoptérique qui a peuplé la chaîne des Apennins depuis le nord. Moins nombreuses sont les analogies avec les montagnes de Calabre, plus anciennes et géologiquement différentes, dont la faune se différencie souvent, au niveau subsppécifique, de celle du reste des Apennins.

BIBLIOGRAPHIE

- CATANNA (G.), 1882. Narrazione della escursione fatta al Vulture ed al Pollino nel luglio del 1880 (*Boll. Soc. ent. ital.*, XIV).
 SICHEL (G.), 1962. Il differenziamento subspecifico di *Pyrgus malvoides* (Elw., Edw) nel suo areale (*Boll. Soc. ent. ital.*, XCII, p. 38-44).
 VERITY (R.), 1940-1953. Le farfalle diurne d'Italia. I-V. Firenze, Marzocco edit.
 ZANCHERI (S.), 1960. Ricerche faunistiche e zoogeografiche sui lepidotteri delle Puglie e della Lucania (*Mem. Soc. ent. ital.*, XXXIX, p. 5-35). 1963. Considerazioni sulla fauna lepidotterologica dei massicci montani della Calabria (*Arch. botan. e biogeogr. ital.*, XXXIX, p. 1-23).

UNE CAPTURE INTÉRESSANTE POUR L'ARIÈGE

[*NYMPHALIDAE SATYRINAE*]

par F. DERNUYDT

Ayant choisi comme terrain de chasse, pour juillet 1972, la partie orientale des Pyrénées, je me trouvais au début de ce mois dans le département de l'Ariège.

Je chassais le 8 juillet, par une journée très chaude, dans un petit bois non loin d'Aix-les-Thermes, vers 660 mètres d'altitude, quand mon attention fut attirée par le vol sautillant d'un papillon que je reconnus tout de suite comme étant *Lopinga achine* Scop. ; il volait parmi de nombreux *Aphantopus hyperantus* L. Je n'eus aucune peine à le capturer et me mis à la recherche d'autres exemplaires : au total, j'en récoltai six, tous ♂ et assez frais.

J'y retournai le lendemain. Lorsque j'arrivai à l'endroit propice, une pluie fine se mit soudain à tomber et j'eus tout juste le temps d'apercevoir deux autres *achine* qui se réfugièrent dans des Fougères Aigles. Le temps se gâta les jours suivants et je ne pus récolter d'autres exemplaires.

J'ai pensé que cette capture pouvait être intéressante car, à ma connaissance, ce papillon n'a jamais été signalé de cette région. Il n'a été cité au plus proche que des départements du Lot et des Basses-Pyrénées, par L. Lhomme. Rompou, dans son Catalogue des Lépidoptères des Pyrénées, le signale de la Haute-Garonne, mais avec doute. Enfin, j'ai observé dans une collection privée un *L. achine* provenant de l'Aveyron.

Voici brièvement la description des exemplaires capturés. Envergure : identique à celle des races *achine* Scop. et *saltator* Geoff. Ailes : ocelles larges dessus comme dessous rapprochant mes exemplaires de la race typique ; la différence résidant toutefois dans la bande transverse blanche, du dessous des postérieures, qui est relativement plus large. Quatre de mes exemplaires présentent en outre, sur le dessus des postérieures, un petit ocelle additionnel dans l'espace 4.

Il semblerait que les individus récoltés soient intermédiaires, par leurs caractères, entre les races *achine* Scop. et *saltator* Geoff.

Des captures ultérieures, et la découverte de nouvelles stations permettraient de trancher cette question raciale.

TRAVAUX CITÉS

1. — LHOMME (L.), 1923-1935. — Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique. Vol. 1 (Macrolépidoptères). Douelle (Lhomme).
2. — ROMPOU (J.-P.), 1932-1935. — Catalogue des Lépidoptères des Pyrénées (Ann. Soc. ent. France, CI [1932], p. 165-244).

LES LÉPIDOPTÈRES DE LA GAUME FRANCO-BELGE (ESQUISSE ZOOGÉOGRAPHIQUE ET LISTE DES ESPÈCES)

(suite)

par Henri HEIM DE BALSAC et Marcel CHOUX

Boarmia punctinalis Scop. (= *consortaria* Fab.). — C.

Ectropis bistortata Goeze. — C.

Ectropis consonaria Hb. — C. La forme *nigra* Banks n'a été rencontrée qu'une ou deux fois en Gaume alors qu'elle peut atteindre 30 % des ex. des 2 sexes, en un point bien précis du calcaire mosan, découvert par LEGRAIN.

Ectropis extersaria Hb. — C.

Aethalura punctulata Schiff. — Commun en zone belge, mais peu fréquent en zone française.

Ematurga atomaria L. — C.

Adactylotis contaminaria Hb. — L'espèce, de type méridional, trouve en Gaume une de ses limites d'expansion. Le Catalogue monographique ne la mentionne pas : BRAY avait signalé cependant 3 exemplaires de Virton, 1 du Bois de Bampont, 1 de Laclaireau (DERENNE). LEGRAIN, ROSMAN et M.C. ont capturé une douzaine de spécimens : Bois de Châtillon, Buzenol 3 ♂ 6-18-VI-64, 1 ♂ 13-VI-66 (M.C.), Laclaireau 1 ♀ 10-VI-66 (M.C.), Fouches, Lagland et Vance. Dans le calcaire mosan, l'espèce est mieux représentée, parfois commune mais très localisée : Petit Han (LEGRAIN) et Loverval près Charleroi (Dr FONTAINE). Très remarquable est l'absence totale jusqu'ici de *contaminaria* en zone française (vallées du Dorton et de la Chiers). Cette espèce sylvatique trouve dans le Sinémurien et le calcaire mosan des boisements de Chênes thermophiles qui font défaut dans les hêtraies bajo-ciennes. A rechercher en Woivre !

Tephronia sepiaria Hfn. — Cette petite Géomètre, surtout méridionale, trouve également en Gaume une limite d'expansion. Une douzaine de captures peuvent être relevées en zone belge depuis 1907, effectuées par SIBILLE, BRAY, RICHARD, DERENNE, LEGRAIN. L'espèce serait moins rare à Ethe-village que partout ailleurs à cause des arbres fruitiers, palissades et bois morts sur lesquels poussent les lichens nourrissant sa chenille (M.C.). La zone française se trouve plus favorisée : à Buré et au Moulin Batin, l'espèce est non seulement régulière chaque année mais assez fréquente (parfois une vingtaine d'observations par saison comme à Ethe). Dans le Palatinat, localisée au nord et rare.

Bupalus piniaria L. — L'espèce est naturellement commune en Gaume belge du fait de l'abondance des Pins. En zone française, elle se localise à ces formations qui ont une répartition punctiforme. Mais surtout, elle

ne s'écarte pas de la plante nourricière ; ainsi à Buré même, il est exceptionnel de rencontrer un spécimen.

Cabera pusaria L. — C.

Cabera exanthemata Scop. — C.

Bapta bimaculata F. — A.C.

Bapta temerata Schiff. — C.

Aleucis distinctata H.S. — C.

Theria rupicaprararia Schiff. — Le Catalogue monographique dit « rare mais dispersée dans tout le district ». En fait, elle est commune dans toute la Gaume. Elle peut apparaître dès la dernière semaine de février, la femelle grim pant de préférence dans les buissons d'Epine noire.

Campara margaritata L. — C.

Hylaea fasciaria L. — L'espèce paraît largement répandue en France et en Belgique. Toutefois, en Gaume belge, elle est mal représentée en dépit de l'enrésinement : quelques captures isolées au Bois de Vance, à Buzenol, à Chantemelle (uniquement la forme brune), et à Fouches par LEGRAIN 1 mâle de la forme grise (*grisearia* Fuchs), qui semble n'être qu'une mutation de la forme brune. Nous n'avons pas rencontré la ssp. *prasinaria* Schiff. (verte), qui, elle, est très commune dans les bois d'Epicea de la Baraque Fraiture et de la Haute Ardenne belge ainsi qu'en montagne. Comme chacun sait le type brun est la forme des bois de Pins des plaines et des collines souvent sur sol sablonneux. Il peut donner, ainsi que la forme grise, une forme verte (*viridaria* Kautz.) qui n'a rien à voir avec la ssp. *prasinaria*. En zone française deux captures seulement, mais le même jour (Buré et Moulin Batin 5-VII-1970).

Gnophos obscurata Schiff. — Le Catalogue monographique l'indique comme « répandu partout (nombreux entomologistes) ». Citation incompréhensible, à moins qu'il ne s'agisse d'une confusion avec le district mosan où l'espèce est en effet commune localement. En Gaume, *obscurata* est en fait très rare : on ne pourrait citer que quelques captures isolées à Virton et Buzenol (BRAY, WARLET et M.C.), de même qu'en zone française. Le seul point où ce *Gnophos* fut pris en une demi-douzaine d'individus est le mur du cimetière militaire situé au pied de la côte (brometum) de Charency, et cela avant la guerre.

NOTE. Le Catalogue monographique signale encore *Gnophos pullata* Schiff. d'après DUBENNE et BIBBYCK. Aucune confirmation récente en Gaume, mais bien dans le calcaire mosan à Han-sur-Lesse (LEGRAIN)].

Siona lineata Scop. — C.

Aspitates gilvaria Schiff. — Commun dans les brometum de la zone française et à Torgny ainsi que dans les landes sablonneuses de Vance-Chantemelle. Remonte un peu plus haut dans le Grand-Duché. La Gaume représente toutefois une des limites de dispersion de l'espèce. Dans le Palatinat, localisé au nord (stations xérothermiques).

Perconia strigillaria Hb. — Dans les landes sablonneuses de Châtillon, Vance, Fouches, Chantemelle, commun ou assez commun. BRAY signale quatre captures à Virton et au Bois de St-Mard, ainsi qu'à Torgny. Toutefois, nous n'avons pu rencontrer aucun spécimen dans la vallée du Dordon ni au Moulin Batin, c'est-à-dire en zone française. Dans le Palatinat, stations xérothermiques.

GEOMETRIDAE

Pseudoterpsa pruinata Hfn. — Commun dans le Sinémurien belge ; assez rare et irrégulier en zone française.

Aplasta ononaria Fuessly. — L'espèce est typique pour les brometum de la zone française. En zone belge, assez commune à Torgny et Iamorteu mais ne semble pas dépasser Virton et Buzenol. La Gaume constitue pour cette espèce une des limites de dispersion. Bien qu'inféodée aux brometum où il est aisé de la prendre au filet, peut s'en écarter d'au moins 2 kilomètres. Deux générations régulières. Dans le Palatinat, localisée aux brometum.

Geometra papilionaria L. — C.

Comibaena pustulata Hfn. — Localisé et assez commun dans toute la Gaume. Période de vol très courte (une vingtaine de jours à peine).

Euchloris smaragdaria F. — Régulier mais assez rare dans toute la Gaume. En zone française, on peut rencontrer une dizaine de spécimens certaines années. En zone belge, rare sauf en 1965 où elle a été assez commune dans les endroits classiques : Bois de St-Léger, Buzenol, Ethévillage, Laclaireau, Vance, Torgny (M.C.).

Hemithea aestivaria Hb. — C.

Chlorissa viridata L. — Commun mais surtout dans les brometum.

Thaiera limbialis Scop. — Assez rare en zone belge, mais plus répandu en zone française.

Hemistola immaculata Thnbg. — Assez commun en zone belge, plus répandu en zone française.

Jodis lactearia L. — C.

Jodis putata L. — Non mentionné dans le Catalogue monographique. L'espèce inféodée à *Vaccinium myrtillus* est commune dans le Sinémurien belge, ainsi que dans le G.D. de Luxembourg ; toutefois, elle est localisée aux endroits marécageux et boisés à sous-végétation de Myrtille. Son absence en zone française est logique.

DREPANIDAE

Drepana falcataria L. — C.

Drepana curvatula Bkh. — Localisé en zone belge à certains biotopes où il est assez commun (Bois de St-Léger, Buzenol, Huombois, Laclaireau). En

Gaume française, peut être qualifié de rare : quelques spécimens seulement mais réguliers aux deux générations. En Belgique, la seconde génération est beaucoup moins bien représentée que la première. Au Bois de Merles (Woëvre), l'espèce est abondante au moins à la deuxième génération : 25 ♂ et 1 ♀ le 19-VIII-70 (M.C.). Dans le Palatinat, rare et localisé à la vallée du Rhin.

Drepana harpagula Esp. — Pas mentionné dans le Catalogue monographique et pourtant la collection Bray renfermait trois spécimens. Au surplus il s'agit d'une espèce intéressante pour la région, la Gaume représentant un territoire d'extension limite. En zone belge, *harpagula* est localisé à certains biotopes étroits (Bois de St-Léger, Buzenol, Huombois, Laclaireau, Meix-devant-Virton, Vance, Torgny). En zone française l'espèce est très rare mais régulière : 1 ou 2 apparitions par saison. En Woëvre (Bois de Merles, forêt de Mangiennes) au contraire, elle est commune. La seconde génération n'a pas été observée en Lorraine belge. Par contre, à Buré trois spécimens manifestement de deuxième génération (petite taille) ont été recueillis en août. En Woëvre, la seconde génération est bien représentée, bien que moins abondante que la première (M.C.). Ça et là dans le Palatinat.

Drepana lacertinaria L. — C.

Drepana binaria Hfn. — Dans toute la Gaume, régulier à chacune des deux générations sans être jamais commun. Présent à Merles et au pied de la Côte de Morimont. Largement répandu dans le Palatinat. Deux générations.

Drepana cultraria F. — Commun en zone française (Hêtraies). Moins bien représenté en zone belge : Bois de St-Léger, Buzenol, Laclaireau, etc. Pas rare dans les hêtraies du Hardt, mais rare ailleurs (Palatinat).

Cilix glaucata Scop. — Assez commun aux deux générations dans toute la Gaume.

THYATRIDAE

Polyploca ridens F. — Non signalé dans le Catalogue monographique, ne figure pas dans la collection Bray. L'homme l'a signalé presque partout en Belgique mais rare. En Gaume belge, les recherches actuelles en ont fait une espèce presque commune dont les deux sexes viennent très bien à la lumière : Bois de St-Léger, Buzenol, Laclaireau, etc. En zone françaises régulier et assez commun. De même dans le Palatinat.

Polyploca flavicornis L. — Commun en zone belge. Assez commun en zone française. Jamais observé de mélanisme.

Polyploca diluta hartwegi Reisser. — Non signalé par Bray, indiqué par L'homme comme très rare en Belgique. Non signalé dans le Catalogue monographique. En fait il est très commun dans toute la Gaume. Semble rare dans le Palatinat.

Tethea ocularis L. — Espèce quelque peu mythique en Gaume. Personnellement nous ne l'avons jamais rencontré en Gaume belge ni à Buré, ni au Moulin Batin. Néanmoins, il existe un exemplaire authentique capturé à Virton le 28-V-1924 par BRAY de forme typique (grise), 1 ex. non contrôlé Buzenol 25-VII-51 (VAN SCHERPAEEL), 1 ex. non contrôlé mais qui semble bien douteux (confusion possible avec *Tethea or albingensis* Warn.), Buzenol 2-VII-66 (VARDICKT) de la f. *franki* Boegl. En Belgique, cette espèce est assez fréquente voire assez commune dans le calcaire mosan et en Campine où il se présente à 99 % sous la f. *franki* (mutation noire). Bois de Merles, 1 ♂ 4-VII-69 forme grise (ROSMAN). Dans le Palatinat, rare et localisé aux vallées du Rhin et de la Gueich.

Tethea or Schiff. — Commun dans toute la Gaume, en deux générations. En zone française comme en zone belge nous avons systématiquement examiné tous les spécimens noirs de *T. or* et parmi ceux-ci aucun *ocularis franki* n'a été repéré.

Les variations de *T. or* en Gaume belge méritent d'être rappelées : f. *albingensis* Warn. (exemplaires entièrement noirs similaires à la mutation découverte en 1904 à Hambourg), Buzenol 2 ex. les 14-V et 21-V-66 (M.C.), Bois de St-Léger 1 ex. 16-VII-69 (M.C.), Laclaireau 2 ex. V et VIII-66 (ROSMAN). A Buré et au Moulin Batin on trouve toute la gamme de transition entre la forme typique et *albingensis* de même qu'en zone belge où une cinquantaine d'exemplaires ont été examinés entre 1964 et 1968, soit une moyenne de dix exemplaires par an. Cette mutation intermédiaire a été observée dans le Nord-Ouest de l'Allemagne (FORSTER et WOHLFAHRT). La ssp. *nigrescens* Zerny a été nommée comme race propre à la Sarre ; il se peut qu'il s'agisse tout simplement de cette forme intermédiaire noirâtre qui semble gagner du terrain en maints endroits.

Tethea duplaris L. — Assez commun dans toute la Gaume. Localisé à la région de Kaiserslautern pour le Palatinat.

Tethea fluctuosa Hb. — « Espèce localisée et rare » selon le Catalogue monographique. En fait, l'imago est régulier et assez commun dans toute la Gaume. Localisé aux reliefs du Hardt dans le Palatinat.

Habrosyne pyritoides Hfn. — C.

Thyatira batis L. — C.

NOTODONTIDAE

Harpyia bicuspis Bkh. — Cette espèce aux teintes tranchées a eu pendant longtemps la réputation d'être rare. Les lumières à rayonnement ultra-violet l'auraient fait sortir de la clandestinité comme la plupart des *Notodontidae* dits « rares ». Ainsi que toutes les formules lapidaires, celle-ci n'est que partiellement exacte. La Gaume et la Woëvre en font témoignage : dans le Sinémurien de la Gaume belge, *bicuspis* est assez commun et plus fréquent que *furcula* et *hermelina*. Dans la zone badoise de Gaume française, l'espèce est régulière mais rare (1 observation par saison en moyenne, sauf en 1973 où 4 spécimens furent notés). Dans

la Woëvre (Bois de Merles), elle redevient commune et mieux représentée qu'en Belgique (on peut voir une dizaine de spécimens par soirée de chasse). La densité, dans le secteur qui nous occupe, semble coïncider avec celle des Peupliers Trembles. Si les mâles viennent volontiers à la lampe à mercure, il n'en est pas de même pour les femelles dont nous n'avons jamais observé que quatre exemplaires en 5 ans (M.C. et H.B.). En Gaume et Woëvre, *bicuspis* vole de début juin à mi-juillet et il n'y a en principe qu'une seule génération. Un mâle du Bois de Merles le 4-VIII-70 fait penser à une deuxième génération (partielle ?) en Woëvre. Dans le Palatinat, rare et localisée à la vallée du Rhin.

Harpyia furcula Cl. — La moins rare des trois *Harpyia* en zone française. Par contre moins bien représentée que *bicuspis* en zone belge. Deux générations : mai-juin et août. Pas rare dans le Palatinat.

Harpyia hermelina Goeze (= *bifida* Hb.). — Un peu moins bien représenté que *furcula* en zone française de même qu'en zone belge. En tout cas, jamais abondant sauf en Woëvre où sa densité remonte légèrement. Deux générations : mai-juin et mi-juillet-mi-août. Plus largement répandu dans le Palatinat.

Cerura erminea Esp. — Assez rare en zone belge : Bois de Saint-Léger, Buzenol, Laclaireau, Torgny, etc. Deux femelles en 5 ans. Peu nombreux en zone française : 5 ou 6 spécimens ♂ par saison, idem en zone belge. Presque commun en Woëvre vers la mi-juin : Bois de Merles, Forêt de Mangiennes (STEVENS, H.H.B. et M.C.). Une seule génération mi-mai à début juillet. Rare et localisé dans le Palatinat.

Cerura vinula L. — Assez commun dans toute la Gaume sans jamais abonder. Une génération très étalée d'avril à août.

Stauropus fagi L. — Porté comme rare dans le Catalogue monographique alors que l'espèce est commune dans toute la Gaume. Il existe également en Woëvre. La forme *melaina* Groth. a été trouvée 3 fois : à Buré (H.H.B.), à Laclaireau (ROSMAN) et au Bois de Saint-Léger le 3-VII-69 (M.C.) ; il s'agit de trois mâles. Il est difficile de délimiter la période de vol, des individus pouvant se montrer de façon continue de la fin d'avril au début de septembre (à cette époque, il s'agit d'une deuxième génération partielle). La femelle ne vient qu'exceptionnellement à la lumière et en forêt seulement. En zone belge, nous en avons observé 6 sur une période de 5 années.

Hybocampa milhauseri F. — Porté comme très rare dans le Catalogue monographique. En fait, régulier et assez commun en Gaume belge de même qu'en zone française. Toutefois, beaucoup moins fréquent que *fagi*. Période de vol courte (1 mois environ) selon l'avance ou le retard de l'année début mi ou fin mai-juin. Un mâle capturé le 2-IX-62 à Buzenol (M.C.) est probablement une seconde génération partielle et occasionnelle. Les femelles viennent assez bien à la lumière. Existe en Woëvre (Bois de Merles). Rare dans le Palatinat.

Glaphisia crenata vertunea Derenne. — Régulier et presque commun dans toute la Gaume ; existe au Bois de Merles et à la Côte de Morimont. Deux générations : mi-mai à juillet et août. Femelles à la lampe, mais au nombre de 3 ou 4 lors de nuits très chaudes et orageuses.

Drymonia trimacula Esp. — « Cette espèce peut être considérée comme très rare, autant en Gaume que partout ailleurs en Belgique » selon le Catalogue monographique. En fait elle est très commune dans toute la Gaume. Existe également en Woëvre. La forme foncée (*didonea*) existe à 95 % tandis que la forme blanche ne représente que 5 % des individus. Comme pour l'espèce précédente, la femelle ne se rencontre en général qu'une ou deux fois par an. Sur une période de 5 années au cours de l'une ou l'autre nuit exceptionnellement chaude et orageuse nous avons pu en observer une demi-douzaine environ par soirée. Assez commun en certains secteurs du Hardt, plus clairsemé ailleurs en Palatinat. Une seule génération (mai-juin).

Drymonia ruficornis Hfn. (= *chaonia* Hb.). — Encore une espèce qualifiée de « fort rare partout en Belgique » d'après le Catalogue monographique. Et pourtant les deux sexes sont très communs à la lumière en Gaume Belge (Bois de Saint-Léger, Buzenol, Laclaireau). Par contre, ce *Notodonta* reste rare dans les boisements bajociens de la Gaume française : tout au plus, peut-on noter une demi-douzaine d'individus par saison. L'éclosion est précoce, dès la mi-avril souvent. La durée de vol est très brève (une quinzaine de jours). Commun dans le Palatinat. Une seule génération.

Peridea anceps Goeze. — Commun dans toute la Gaume. Une seule génération : mai-juin.

Pheasia tremula Cl. — Commun aux deux générations.

Pheasia gnoma L. (= *dictaeoides* Esp.). — Bien qu'il soit réputé partout plus rare que le précédent, il est assez commun dans toute la Gaume. La femelle ainsi que celle de l'espèce précédente vient assez bien à la lumière. Présent également à Merles. Deux générations.

Notodonta phoebe Sieb. — Cette grande espèce reste assez rare en Gaume (une dizaine de spécimens par an au mieux en zone bajocienne ; il en est de même dans le Sinémurien). Existe en Woëvre (Bois de Merles et Romagne-sous-les-Côtes) où il est presque commun. Se voit à peine en première génération. Femelle rare à la lumière. Rare dans le Palatinat.

Notodonta tritophus Esp. (= *torva* Hb.). — Espèce réputée assez rare d'une façon générale en Europe centrale. Toutefois la Gaume s'avère être une région privilégiée pour cette *Notodonta*. Il est assez commun tant en zone belge que française, de même qu'en Woëvre. Cependant, ce n'est qu'en seconde génération (août) qu'il est bien représenté. Les femelles viennent assez bien à la lumière. Assez localisé et rare dans le Palatinat.

Notodonta dromedarius L. — C.

Notodonta ziczac L. — C.

Leucodonta bicoloria Schiff. — L'espèce est réputée rare en Belgique. Toutefois en Gaume les choses se passent un peu différemment : en zone belge (Bois de Saint-Léger, Buzenol, Ette, Huombois, Laclaireau, Lagland, Torgny, Vance) *bicoloria* est assez commun. Dans les vallées de la Chiers et du Dorlon, par contre, l'espèce est régulière mais rare (1 spécimen par saison en moyenne). En Woëvre (Bois de Merles), cette *Notodonta* redevient assez commune. Il semble suivre la densité des Bouleaux. Femelle très rare à la lumière même par nuit exceptionnelle : 4 en 5 ans. En Palatinat, semble confiné au Hardt.

Ochrostigma melagana Bkh. — La Gaume est une terre de prédilection pour cette *Notodonta* qui ne se montre jamais très dense en Europe. BRAY avait déjà noté le fait pour la zone belge. En zone française, les boisements bajociens semblent représenter un biotope idéal. L'espèce est non seulement régulière mais commune depuis les derniers jours d'avril jusqu'en septembre. La littérature assigne classiquement à cette espèce une période de vol beaucoup plus réduite. Mais pour la Gaume, les dates extrêmes se situent un 24-IV à Buré et un 12-IX à Huombois (ROSMAN), sans qu'on puisse démêler s'il s'agit d'une ou de deux générations. Il est possible que les spécimens d'août et de septembre représentent une seconde génération partielle. En Woëvre, *melagana* est assez commun à Merles. La femelle vient assez mal à la lumière sauf par nuit favorable. Paraît bien répandu dans la portion accidentée et boisée du Palatinat.

Ochrostigma velitaris Hfn. — Le perfectionnement des sources lumineuses attractives n'est pas parvenu à rendre cette espèce plus commune à nos yeux. Sa distribution et ses besoins écologiques restent toujours imprécis. La première capture pour ainsi dire gaumaise est toute récente : il s'agit d'un mâle capturé par LEGRAIN au Bois de Fouches (Pays d'Arion) le 7-VII-1972.

En Belgique comme partout ailleurs les captures de cette espèce sont peu nombreuses ; en effet ALBERT LEGRAIN en a recensé seulement une douzaine entre 1908 et 1973 dont huit proviennent du Calcaire mosan. Il nous semble utile de les reprendre ici. Dans le Calcaire mosan : 1 ♀ Forêt de la Haute-Marlagne sous Bois de Villers 14-VI-1908 (DERENNE) ex. non contrôlé, 1 ♂ Aye-les-Marche 1-VII-1946 (RICHARD), 2 ♂ Belvaux-sur-Lesse 2-VI-63 et 5-VI-64 (LEPERSONNE in coll. Houyez), 1 ♂ Briquemont-Mont-Gauthier 26-VII-64 (VERSTRAETEN), 1 ♂ Tellin 5-VII-68 (LEGRAIN), 1 ♀ Bois de Petit-Han 6-VII-72 (EVRARD), 1 ex. Barvaux 12-VI-73 (BOLLAND et SPRONCK). En Ardenne belge : 1 ♂ Nivezé-Spa VI-1930 (FOUASSIN). En Campine limbourgeoise : 2 ♂ Zutendaal 29-VI-57 et 15-VI-58 (DE LAEYER). Dans le G.D. de Luxembourg : captures anciennes (incontrôlables) à Rumelange et Troisvierges (MULLENBERGER) d'après WAGNER. La capture de Pétange (PELLES) n'est pas à retenir car il s'agit d'une erreur de détermination. Dans le Palatinat, l'espèce est ou a été observée assez abondante localement près d'Eulensbis ; isolée et très rare dans les autres secteurs.

Drymonia querna F. — C'est la seule *Notodonta* qui n'ait pas été trouvée en Gaume jusqu'ici alors qu'elle devrait normalement y exister, vu sa

large répartition en Europe moyenne. Dans les régions limitrophes de la Gaume, elle a été rencontrée : dans le Palatinat, en toutes zones mais en petit nombre ; Vallée de la Moselle région de Metz ; en Belgique avec certitude en Campine limbourgeoise, anversoise et Brabant ; au Nord de la France : dans la Forêt de Mormal ; à Luxembourg [d'après Wagner, Guelfj]).

(*Spatalia argentina* Schiff. — Cette espèce typiquement méridionale existe curieusement dans le Palatinat où elle n'est pas rare. Des individus pourraient donc parvenir jusqu'aux confins de la Gaume et au G.D. de Luxembourg ou tout au moins atteindre la vallée de la Moselle).

Odontosia carmelita Esp. — « Espèce à considérer comme très rare » selon le Catalogue monographique et en fonction de l'unique capture de BRAY à Virton. En réalité l'espèce est assez commune en Gaume belge (Bois de St-Mard, Buzenol, Huombois, Laclaireau). Femelle rare à la lumière, une par an au mieux. En Gaume française, par contre *carmelita*, tout en étant régulier, reste très rare (1 apparition en moyenne par saison). En Woëvre, l'espèce semble commune (STEFFENS). Le petit nombre des rencontres en zone française est encore accusé par la précocité et la brièveté de la période de vol. C'est dans la dernière semaine d'avril ou la première de mai, selon l'année, que *carmelita* peut se voir ; mais la période active de l'imago ne dépasse pas une dizaine de jours, du moins dans notre secteur. Une seule génération. Dans le Palatinat, assez rare dans la région du Hardt.

Lophopteryx camellina L. — Assez commun en Gaume belge, plus commun en zone française. Certaines années, nous avons pu voir chaque jour à Buré des spécimens depuis la fin avril jusqu'à septembre. Deux générations qui se chevauchent.

Lophopteryx cuculla Esp. — L'espèce est toujours réputée beaucoup plus rare que la précédente. Toutefois, la Gaume est une région privilégiée pour *cuculla*. En zone belge, cette Notodonte est considérée comme assez rare : Aubange, Arboretum de Virton (LEGRAIN), Bois de St-Léger, Bois de St-Mard, Buzenol, Huombois (ROSMAN), Laclaireau, Virton-Rabais. Seulement 2 ♀ capturées par M.C. Buzenol 18-VII-65, Bois de St-Léger 11-VII-66. Quant aux mâles il semble que la période optimale se situe à la mi-juin. Mais dans les boisements bajociens de zone française, il semble trouver un maximum de conditions favorables. Chaque année en deux générations (mai-juin-juillet et août) une vingtaine de spécimens peuvent être observés à Buré et au Moulin Batin. La chenille est assez fréquente pour être trouvée sur les Erables à la simple inspection. Signalé de Diekirch dans le G.D. de Luxembourg. Rare dans le Palatinat et en une seule génération semble-t-il.

Pterostoma palpina L. — C.

Platiphora plumigera Esp. — L'espèce est commune en Gaume surtout française à condition de la chercher tardivement c'est-à-dire à partir de la fin d'octobre à début décembre. Certains soirs il peut en venir une

vingtaine à Buré, surtout des mâles et quelques femelles. En zone belge assez commun à Buzenol et Huombois (ROSMAN) en 1966, fin octobre début novembre, 2 femelles observées. Bois de St-Mard une quarantaine de mâles et pas de femelle le 27-X-65 (LUGRAIN), idem le 7-XI-66 (M.C.). Faiblement représenté dans le G.D. de Luxembourg et dans le Palatinat.

Phalera bucephala L. — C.

Clostera curtula L. — C.

Clostera anachoreta F. — Cette espèce est considérée généralement comme beaucoup moins répandue que la précédente. En Gaume toutefois, elle trouve des conditions de vie particulièrement favorables, à en juger par sa densité qui peut dépasser légèrement celle de *curtula*. Ceci est vrai pour la Gaume française ; en zone belge, la densité s'affaiblit déjà et *curtula* devient prépondérant. Dans le G.D. de Luxembourg peuplement comparable à celui de la Gaume belge semble-t-il. Mais dans le Palatinat, c'est la plus rare des Notodontes.

Clostera pigra Hfn. — « Espèce assez rare » selon le Catalogue monographique. En réalité commune dans toute la Gaume aux 2 générations.

Clostera anastomosis L. — Nous retrouvons ici une espèce aux apparitions capricieuses et dont l'écologie et la dynamique des populations restent à étudier. L'espèce n'est pas mentionnée dans le Catalogue monographique et personne, semble-t-il, ne l'a signalée en Gaume avant 1966. Cette année-là, VERDICT et M.C. capturent chacun un mâle, à Buzenol le 25-VI-66 et au Bois de St-Léger le 7-VIII-66. La même année, 2 sujets sont pris à Buré à 48 h d'intervalle. Cette année 66 fut particulièrement favorable à l'espèce en France, selon les renseignements fournis par plusieurs de nos collègues. En 1967, un mâle est pris à Buzenol le 29-VI-67 par M.C. Puis il faut en arriver à 1971 pour revoir *anastomosis* : 1 ♂ Moulin Batin 6-VIII-71, 2 ♂ Moulin Batin 7-VIII-71, 1 ♂ Buré 7-VIII-71, 1 ♂ Moulin Batin 14-VII-71. Ce genre d'apparitions est difficile à analyser : s'agit-il de vagues migratrices traversant la Gaume ? Ou bien simplement de soirées favorables réalisant les conditions nécessaires à l'attraction de l'espèce. Les autres espèces de *Clostera* viennent pourtant très régulièrement aux lumières, sans requérir de conditions météorologiques spéciales. WAGNER cite 3 captures pour le G.D. de Luxembourg. Pas signalé de Sarre. Semble très localisé et rare dans le Palatinat.

Thaumetopoea processionea L. — Cette espèce banale, voire gênante, en maintes régions de France, prend de l'intérêt en Gaume du fait qu'elle se trouve à une limite de distribution. En zone belge, on peut compter les captures récentes : 2 ♂ Virton 20-VIII-60 (D'HALLENAERE) ; 2 ♂ Buzenol 17-IX-65 (M.C.). Dans la vallée du Dorlon (Buré), une demi-douzaine de captures en 10 ans. Dans la vallée de la Chiers, se voyaient chaque année 2 ou 3 spécimens ; depuis 1970 légère augmentation des effectifs. En Woëvre (Bois de Merles) le Processionnaire du Chêne peut se montrer en abondance en août-septembre. Ainsi peut-on suivre la progression croissante ou décroissante depuis la Woëvre jusqu'à la frontière belge. Au Bois

de Merles, la femelle vient bien à la lumière, environ une vingtaine par nuit favorable (M.C.). L'espèce est citée çà et là dans le G.D. du Luxembourg (méridional) et surtout sur la rive de la Moselle. Signalée par ailleurs de la région de Metz. Rarissime dans le Palatinat.

LYMANTRIIDAE

Dasychira fascelina L. — Bien que sa densité ne soit en rien comparable à celle de *D. pudibunda* L., l'espèce est considérée dans tous les ouvrages classiques comme absolument courante presque partout en France. Par contre Lhomme l'indique comme « dispersée en Belgique », c'est-à-dire de faible densité. En fait les choses se présentent de la façon suivante pour la région gaumaise : en zone française, *fascelina* est absolument courant chaque année, mais sa densité ne dépasse pas, au mieux, une quinzaine de spécimens par saison. La vallée de la Chiers (Moulin Batin) est plus favorable que celle du Dorlon (Burdé) ; en zone belge, par contre, le tableau semble assez différent : deux captures seulement effectuées par BRAY à Virton peuvent être mentionnées. Les prospections nombreuses et efficients de ROSMAN, LOGRAIN et M.C. n'ont pas modifié ce maigre tableau de chasse. Tout se passe comme si la Gaume belge et non calcaire convenait beaucoup moins à *fascelina* que les sols bajociens de la zone française et pourtant l'espèce paraît mieux représentée en Haute-Ardenne, en Campine et sur le littoral.

Dans le Grand Duché de Luxembourg, *fascelina* serait assez commun dans l'Oesling (Ardenne) d'après WAGNER. En ce qui concerne le Palatinat l'espèce est représentée dans la plupart des districts sans jamais abonder.

Dasychira pudibunda L. — Cette espèce banale, très répandue en Gaume comme ailleurs, ne donne cependant pas lieu, en zone française, à des pullulations défoliatrices comme il en est signalé en Belgique, dans le Palatinat, etc.

Le « mélanisme » chez *pudibunda* donne souvent lieu à des digressions de la part des auteurs. En Gaume française cette modification de la densité et de la répartition pigmentaire est assez spectaculaire et nous avons pu la suivre dans le temps : durant les années précédant la dernière guerre, soit de 1933 à 1938 (période où nous avons porté particulière attention aux Lépidoptères), les nombreux spécimens attirés par les lumières se montraient sensiblement identiques les uns aux autres, dans le cadre d'un même sexe bien entendu (forme claire). Lorsqu'en 1961 furent reprises en zone française des recherches systématiques, le tableau avait changé par rapport aux années d'avant-guerre. A l'heure actuelle on peut noter de 46 à 50 % (suivant les décomptes) d'individus, tant ♂ que ♀, qui montrent des signes de mélanisation. Le maximum de pigmentation noire (brun très foncé uniforme y compris les franges) correspond à la forme *concolor* Stgr. Mais toute une série d'intermédiaires se distribuent entre la *f. concolor* et la forme considérée comme normale et cela dans les deux sexes. Il a en somme fallu un laps de temps assez court pour que la moitié de la population de la Gaume française se trouve modifiée dans

son aspect chromique. Il est bien évident que ce phénomène s'est déroulé de la même façon en Gaume belge.

Ce cas semble comparable à celui — bien plus ancien et plus célèbre — de *Biston betularia*, bien que l'étude génétique n'en ait pas été faite. Mais jusqu'ici il semble que les auteurs aient eu le bon esprit de ne pas transposer à *D. pudibunda* l'explication sélective connue sous le nom de « mélanisme industriel » et devenue classique pour *betularia*, encore que les entomologistes allemands la contestent. Dans le cas de *Dasychira*, la sélection par les prédateurs aviens ne saurait guère jouer, les oiseaux dédaignant les *Lymantrides*.

Orgyia gonostigma F. — Cette espèce figurait dans la collection Bray, bien qu'elle ne soit pas mentionnée dans le Catalogue monographique. ROSMAN a recueilli des chenilles sur Myrtille dans la région de Vance et obtenu des éclosions. Jusqu'ici en Gaume française nous n'avons pas la preuve que cet *Orgyia* existe, bien que des individus en vol diurne nous aient semblé appartenir à cette espèce. ROSMAN a recueilli également des chenilles sur les Hauts de Meuse. LOMME indique « presque partout en France » mais pas dans le nord de la Belgique. Dispersé dans tout le Luxembourg d'après WAGNER. Très dispersé et rare dans le Palatinat.

(*Orgyia ericae* Germ. — Il existait dans la collection Bray au moins deux spécimens qui n'ont pas été retrouvés au Musée de Bruxelles. Mais notre mémoire ne nous permet pas d'affirmer qu'ils provenaient bien de Gaume. Cette lacune est d'autant plus regrettable qu'*O. ericae* semble ne pas franchir les frontières françaises. L'espèce se trouve normalement dans les Fagnes et en Campine ; LEGRAIN pense qu'en Gaume les biotopes adéquats font défaut).

Orgyia recens Hb. (= *antiqua* L.). — Cette espèce banale est signalée communément en France et en Belgique. En Gaume belge elle paraît fréquente à St-Léger, Châtillon, Virton-Rabais Laclaireau. Par contre en zone française, tant dans la vallée du Dorlon que dans celle de la Chiers, *O. recens* est une rareté. Nous n'avons guère observé qu'une demi-douzaine de spécimens autour des lampes depuis que nous chassons régulièrement. Pendant la journée, cette espèce volontiers diurne n'a pas été observée, non plus que sa chenille. En Gaume, deux à trois générations de juin à octobre. Assez commun dans tout le territoire luxembourgeois d'après WAGNER. Dans le Palatinat cet *Orgyia* est courant.

H. HEIM DE BALSAC. Ecole Normale Supérieure, 46, rue d'Ulm, Paris 5^e.

M. CHOUL. Quai Van Hœgserden, 2, Tour J.-F. Kennedy-22 B, 4000 Liège, Belgique.

(A suivre)

LE CANTON DE PONT-D'AIN (AIN)

par P. LERAUT

L'auteur a eu l'occasion de passer de nombreux étés dans ce canton et notamment à Neuville-sur-Ain. C'est surtout en juillet-août 1968-1969-1970 qu'il a pu étudier les Lépidoptères de cette région, ainsi qu'aux vacances de Pâques des mêmes années, et il y est retourné quelques temps cette année (1972).

L'étude qui va suivre ne prétend donc pas énumérer toutes les espèces existant dans la région, mais entend donner une idée de sa qualité faunistique.

L'auteur n'est pas le premier à avoir chassé dans cette région : R. MOUTERDE citait *Plebicula dorylas* Schiff. à Neuville-sur-Ain (qui y vole toujours)...

Le canton de Pont-d'Ain est situé à l'extrême sud du Revermont, adjacent aux monts du Bugey qui, à une vingtaine de kilomètres de là (à vol d'oiseau), atteignent 1 000 m ; enfin, est tout proche des Dombes. Il a encore la caractéristique de se trouver dans un des prolongements du couloir rhodanien, l'Ain.

Le sol est généralement calcaire, exception faite des rives de l'Ain qui sont parfois de sable siliceux. Certains endroits, comme le bois de Fromente — où vit le Carabique endémique *Cychrus attenuatus* F. — sont d'anciens dépôts glaciaires ; le sol y est couvert de « galets » (c'est une constatation personnelle). On peut noter aussi l'existence de nombreuses grottes, dolines et avens (ou hiverne *Scoliopteryx libatrix*, par exemple).

Le climat est celui du Lyonnais ; il est humide, même en plein été les nuits sont fraîches et souvent brumeuses ; l'hiver est relativement long et froid.

L'hydrographie est importante, dans le canton coulent l'Ain et le Suran. Ce dernier est un petit ruisseau en été, un torrent à Pâques. Il possède de nombreux méandres (changeants) et se jette dans l'Ain à Pont-d'Ain. Le long de ces deux cours d'eau vivent *Lycena dispar corueli* Le Mout, *Maculinea nausithous* Berg. (= *arcas* Rott), *Eustrotia uncula* Cl., *Chilo phragmitellus* Hb., *Nymphula stagnata* et *nymphaeata* L., *Nascia clifialis* Hb.,... parmi une végétation variée spéciale à ces lieux : *Cirsium palustre*, *Typha latifolia*, *Sparganium erecta*, *Phragmites communis*, *Lemna minor*, *Myosotis scorpioides*, *Mentha aquatica*, *Achillea ptarmica*, *Gallium palustre*, *Lythrum salicaria*, *Arctium* sp., *Carex* divers, Cardères,... Parmi les arbres : *Populus* et *Alnus* variés. N'oublions pas les *Rumex* où se reproduit notre *Lycena dispar*.

Sur les basses collines et les falaises de calcaire plissé bordant l'Ain (300 m), on trouve une végétation calcicole avec *Juniperus*, *Robinier*, *Buxus*, *Cotoneaster*, *Thymus*, *Ribes alpinum*, *Helleborus fatidus*, *Dianthus* sp., certaines *Astragales* et *Coronilles*, *Teucrium montanum*, *Prunus spinosa*,... C'est le biotope de *Chazara briseis*, *Hipparchia semele*, *H.*

fagi, *Kanetisa circe* (répandu dans la région, et qui en est sans doute la plus noble espèce), *Arethusana arethusa*, *Lysandra coridon*, *Limenitis rivalaris*, etc.

Dans la plaine alluviale de l'Ain, entre Neuville et Pont-d'Ain, la végétation est parfois d'aspect méditerranéen : sol dénudé avec Genévriers. Parfois la végétation prend l'aspect de mesobrometum : beaucoup d'Orchidées, *Orchis pyramidea*, *Ophrys muscifera*, *Epipactis* sp.; nombreuses Graminées; *Cornus sanguinea*, Aubépines... Il y a des plantations de peupliers et d'aulnes. Dans ces biotopes volent : *Minois dryas*, *Papilio machaon*, *Iphiclides podalirius*, *Melanargia galathea*, *Arethusana arethusa*, *Pyronia tithonus*, *Kanetisa circe* (les ♀ volaient encore en fin août 72), *Lysandra coridon* et *bellargus*, *Plebicula dorylas*, *Arctia agestis*, *Glaucopsyche alexis*, *Zygaena achilleae* et *carniolica*, *Pyrausta nigrata*, *Crombrugghia distans*, etc.

Au pied des haies de *Corylus*, *Ulmus*, *Cornus*, *Prunus spinosa*, on trouve des plantes basses telles que *Symphytum officinale*, *Vinca minor* (pervenche), *Echium vulgare*, *Primula* divers, *Anemona nemorosa*, par endroits *Petasites hybridus*, *Rumex crispus*, *Cardamine pratensis*, *Tussilago farfara*, *Eupatorium cannabinum*, *Saponaria officinalis*, *Urtica* divers, parfois *Digitalis lutea*. Là volent *Anthocharis cardamines*, parfois *Pararge achemine*, *Leptidea sinapis*, *Euvanessa antiopa* (rare), *Asthena albulata* et *anseraria* plus rarement, *Lasiocampa quercus*, *Scoparia arundinata* et *basistrigalis*, *Tortrix dumetana*, etc.

Le canton est assez boisé, notamment par le bois de Fromente : des chênes, des châtaigniers, des hêtres, des bouleaux, des robiniers, des charmes. Dans les sous-bois volent *Hipparchia fagi*, *Limenitis populi*, *camilla* et *rivalaris*, *Apatura illia* et *iris*, *Araschnia levana*, *Abraxas grossulariata*, etc.

Nous sommes installés sur une petite colline dominant la vallée de l'Ain. Elle est recouverte de prairie à Centaurées et Scabieuses, ainsi que de champs de luzerne, de maïs et de vignes. Les parties les plus escarpées sont couvertes de bois (frêne dominant). De nombreux conifères ont été plantés autrefois (et récemment) : sapins, mélèzes, épicéas, cèdres, séquoias ; ils nourrissent les larves de certains lépidoptères : *Phycita abjectella*, *Catoptria mytilella*, *Hyloicus pinastri*, *Dendrolinus pini*...

Voici donc décrits succinctement les divers biotopes de la région envisagée. Parmi les diurnes non signalés jusqu'ici l'on peut noter encore : *Thecla betulae*, *Lycaena tityrus*, *Spialia sertorius*, *Melitaea athalia celadussa*, *M. parthenoides*, *M. phoebe*, *M. cinxia*, *M. didyma*, *Issoria lathonia*, *Euchloe crameri*, dans les champs de luzernes. *Philotes baton*, *Caracharodus alcaeae*, *Pyrgus cirsii*, *Thymelicus acteon*, ça-et-là.

Nous allons voir maintenant les Hétérocères un peu en détail.

SPHINGIDAE, LASIOCAMPIDAE, ENDROMIDIDAE

L'auteur n'a jamais été très chanceux pour ces familles. Aucune capture intéressante, uniquement des banalités comme *Malacosoma neustria* ou

castrensis, *Lasiocampa quercus*, *Cosmotriche potatoria* ou *Castropacha quercifolia*... *Hyloicus plastré*, *Haemorrhagia fuciformis* et *Celerio euphorbiae*. *Proserpinus proserpina* aurait cependant été pris à Poncin... Capture d'*Endromis versicolora* dans une voiture (!) en avril 72.

LIMACODIDAE

Rares captures à la lumière de *Cochlidion limacodes* Hfn. et d'*Heterogenea asella* Schiff. à Neuville-sur-Ain.

DREPANIDAE

Drepana falcatoria, *curvatula*, *lacertinaria*, *binaria*, capturés à la lumière ; *Cilix glaucata* aussi.

THYRIDIDAE

Thyris fenestrella Scop. volait de jour sur des centaurees dans une clairière du bois de Fromente.

LYMANTRIIDAE

Rien d'original, sinon *Arctornis l-nigrum* assez répandu.

THYATIRIDAE

Habrosyne detersa, *Thyatira batis*, *Palimpsestris or* et *duplaris* ; attirés à la lumière.

NOTODONTIDAE

Cetura bicuspis Bkh., *Dicranura vinula* L., *Stauropus fagi*, *Notodonta dromedarius* L. et *Ziczac* L., *Lophopteryx camelina* L., *Pterostoma pallipina* L., *Phalera bucephala* L., *Pygaera anachoreta* Fab., à la lumière. Processionnaires du chêne et du pin.

COSSIDAE

Zeuzera pyrina L., C. tous les ans au mois d'août.

ZYGAEIDAE

Procris pruni et *globulariae* dans les lieux secs.

Zygaena achilleae, *carniolica* et *filipendulae* dans les endroits riches en plantes basses.

SESTIIDAE (= AGERIIDAE)

Synanthedon vespiformis L. dans les bois, aux pieds des chênes. *Aegeria apiformis* Cl., semble rare. *Dipsosiphia ichneumoniformis* Fab. pris le soir, sur une fleur au bord de l'Ain.

ARCTIIDAE

Les Arctiides sont abondants dans les prairies en juillet-août, peu d'espèces intéressantes, signalons toutefois :

Roeselia albula, *Eilema depressa*, *Paida marina*, *Euprepia cribraria*, *Callimorpha quadripunctaria*.

NOCTUIDAE

Beaucoup d'espèces ; ici ne seront mentionnées que les plus intéressantes.

Valeria jaspidea pris en fin mars,

Catocala fraxini A.C. en fin août-septembre,

Catocala puerpera peu commun en août,

Catocala electa A.C. en août,
Ephesia fulminea R. en juillet,
 On prend aussi *Catocala elocata* et *nuxta* (T.C.), *Mormonia sponsa*,...
Simyra albovenosa f. *flavida* Aurivillius A.C.,
Earias chlorana, *Monodes venustula*, *Eustrotia candidula*, *Eustrotia uncula*,
Chrysaspidia festucae, *Colobochila salicis*, *Ligeophila craceae*,...

GEOMETRIDAE

Cette famille, ainsi que la suivante, sera étudiée d'une manière plus complète. Nomenclature selon M. HERBULOT.

ALSOPHILINAE

Alsophila aescularia Hb. — C. en IV

LARENTIINAE

Minoa murinata Scop. — A.C., VIII
Asthenes anseraria H.S. — 2 ex. en 1968, 1 ex. 1969.
A. albulata Hfn. — C., VII-VIII
Anticlea badiata Schiff. — A.C. en IV.
A. derivata Schiff. — A.C., IV.
Mesoleuca albicillata L. — A.C. en VII.
Operophtera brumata L. — C. en XII, bois de Fromente.
Calostigia pectinataria Knoch. — A.C., VII.
Eulithis prunata L. — C., VII.
E. mellinata L. — C., VII.
E. pyraliata Schiff. — A.C., VII.
Chloroclysta truncata Hfn. — C., VII-VIII.
Cidaria fulvata Forst. — C., VII.
Plemyria rubiginata Schiff. — A.C., VII.
Hydriomena fureata Thb. — A.C., VII.
Horisme tersata Schiff. — C., VII-VIII.
H. vitalbata Schiff. — A.C., VII-VIII.
Melanthia procellata Schiff. — C., VII-VIII.
Pareulype berberata Schiff. — C. VIII.
Rheumaptera cervinalis Scop. — A.C., VII-VIII. Butine les fleurs au crépuscule.
Triphosa sabaudata Dup. — VII, peu commun.
Triphosa dubitata L. — A.C., IV puis VII.
Philereme vetulata Schiff. — A.C., VII.
Ph. transversata Hfn. — A.C., VII.
Eupithecia centaureata Schiff. — C., VII-VIII.
E. vulgata Haw. — A.C., VII.
E. assimifata Dbd. — A.C., VII.
Gymnoscelis pumilata Hb. — C. en VII.
Chloroclystis coronata Hb. — A.C., VII.
Calliclystis rectangulata L. — A.C., VII.
Perizoma alchemillata L. — A.C., VII.

(A suivre)

CUCULLIA ARGENTEA Hfn. DANS LE GARD

[NOCTUIDAE, CUCULLIINAE]

par Cl. DUFAY

Une très remarquable capture vient d'être effectuée au cours de l'été dernier par M. JOËL BARD, le 28 août 1973, à Rochefort-du-Gard (Gard), non loin d'Avignon. Il s'agit d'un très beau mâle de *Cucullia argentea* Hfn., pris par M. Bard à son domicile où il laisse allumée toutes les nuits une lampe à vapeur de mercure pour attirer les Lépidoptères nocturnes.

Rochefort-du-Gard se trouve sur les côtes de la rive droite du Rhône à moins de dix kilomètres en ligne droite à l'ouest d'Avignon, et ne s'élève qu'à 97 m au-dessus du niveau de la mer. La maison de M. BARD est située à l'est du village, dans des étendues assez plates où alternent quelques cultures, des haies de cyprès et de maigres parrigues où croissent les plantes nourricières de bien des *Cucullia* (*Artemisia* ou Armoises). Ce *Cucullia*, de taille moyenne (38 mm d'envergure d'apex à apex), est d'une fraîcheur exceptionnelle, comme un papillon venant d'éclore de sa chrysalide. M. J. BARD l'a découvert immobile sur le drap blanc exposé aux rayons de la lampe, où sa coloration claire, en majeure partie d'un blanc argenté, le rendait assez peu visible.

Il s'agit du second individu seulement trouvé dans le Midi de la France. En effet, cette espèce ne semble pas avoir été reprise dans cette région depuis que J. BOURGOGNE a signalé (1962) la capture d'un exemplaire faite par M. L. BIGOR le 16 août 1961 à Ponteau-Saint-Pierre (Bouches-du-Rhône) dans la chaîne de la Nerthe, à environ un kilomètre de la mer et trois du port de Lavéra.

Cucullia argentea est répandu en Asie et en Europe orientale et centrale, à l'ouest jusqu'aux environs de Hambourg en Allemagne du Nord, et jusqu'en Suisse. Suivant le Dr. W. FORSTER (1971), il est « parfois fréquent » dans le Nord-Est de l'Allemagne, mais se prend par exemplaire isolé au Danemark, dans l'Est de l'Autriche ainsi qu'en Moravie et en Hongrie, et est très rare dans le centre de l'Allemagne et en Suisse. Le Dr A. BURGMANN (1965) le mentionne très rare en Thuringe et le cite de Gotha, Rudolstadt, Thal, Halle, Plauen.

En France, ce *Cucullia* si caractéristique avait déjà été signalé, avant sa découverte dans les Bouches-du-Rhône, mais près du littoral atlantique, aux environs de Royan dans la forêt de la Coubre, où six exemplaires auraient été pris en juin 1930 et 1931 par M. J. MAUNY. Aucun spécialiste de Lépidoptères n'ayant pu examiner ces Noctuelles, leur provenance exacte ne paraissait pas absolument certaine, car on avait alors émis l'hypothèse d'une importation, involontaire ou non, à partir de l'Europe centrale, de chrysalides vivantes. Mais M. J. MAUNY a affirmé avoir retrouvé cette espèce (une femelle très défraîchie) en chassant à la lumière dans une autre localité de cette région, à Meschers (Charente-Maritime) le 3 août 1961, trente ans après. Cette nouvelle station est située à environ 12 km

au sud de Royan et à une vingtaine de la Forêt de la Coubre. Selon M. J. MAUNY, rapporté par J. BOURGOGNIE (1962), un officier allemand aurait pris aussi un *Cucullia argentea* dans la région de Blaye (Gironde) pendant l'occupation.

La nouvelle capture faite par M. BARD dans les environs d'Avignon serait ainsi le dixième individu trouvé en France en 43 ans ! Proviendrait-elle d'une importation accidentelle d'une chrysalide vivante ? Bien que cette hypothèse ne puisse être complètement exclue, comme pour le papillon pris par M. BIGOT en 1961 dans la chaîne de la Nerthe, mais à proximité du port pétrolier de Lavéra, elle semble assez peu probable, du fait de la grande fraîcheur du papillon, de la situation de la localité assez éloignée de toute industrie, et de la présence de plantes nourricières (Armoises) dans les environs. Il est donc possible que cette espèce, si rare en Allemagne centrale et en Suisse, où elle est prise aussi par exemplaire isolé, soit vraiment indigène en France, où elle serait localisée en quelques stations voisines du littoral atlantique et méditerranéen, et où elle serait encore plus rare.

Contrairement à la plupart des espèces de ce genre, ce *Cucullia* est très caractéristique et reconnaissable au premier coup d'œil, avec ses ailes antérieures d'un beau vert pâle, ornées de larges taches et de bandes transverses obliques d'un blanc pur à vif reflet d'argent, il ne peut donc être confondu avec aucune autre espèce et passer inaperçu de ce fait. Dans une note antérieure parue dans cette revue (1962), j'ai fait figurer un exemplaire provenant d'Allemagne orientale (pl. V, fig. 36).

Celui de Rochefort-du-Gard ne présente pas la particularité relevée par J. BOURGOGNIE (1962) sur le *C. argentea* de la Chaîne de la Nerthe : le dessus des ailes postérieures n'est pas entièrement d'un blanc pur, sans trace de bordure externe brunâtre, mais possède une très légère bande externe d'un brun grisâtre, assez peu marquée, ce qui le différencie des papillons d'Asie et d'Europe orientale et centrale qui ont cette bande grisâtre bien marquée et relativement large. Les deux *C. argentea* pris dans le Midi de la France auraient donc une tendance à l'effacement de cette bande, ce qui pourrait être un argument tendant à prouver leur indigénat en France.

En Europe centrale et orientale, la chenille de ce *Cucullia* vit en août et septembre sur *Artemisia campestris* L. et *Artemisia vulgaris* L., le papillon vole plus tôt, de mai au début d'août. Cette chenille est verte, avec le dos parcouru par une ligne longitudinale d'un blanc jaunâtre, interrompue par les étroits anneaux brun rouge qui ornent les flancs sur chaque segment, et avec une rangée de taches d'un blanc jaunâtre sur les côtés ; les stigmates sont jaunes avec une bordure noire, la tête tachée de brun avec les yeux bordés de blanc.

Il conviendrait de rechercher la chenille sur les Armoises dans ces garrigues très méridionales, pour établir définitivement si cette Noctuelle appartient bien en permanence à la faune française. Un doute subsiste en effet, les captures de l'Ouest pouvant peut-être provenir d'essais d'acclimatation et celles du Midi d'importations accidentelles.

TRAVAUX CITÉS

BERGMANN (Dr A.), 1951-1955. Die Gross-Schmetterlinge Mitteleuropas. Iena, Urania-Verlag Leipzig (Bd. 4/1, p. 395).

BOURGOGNE (Jean), 1962. *Cucullia argentea* Hufn. observé dans le Midi de la France (*Noctuidae*). *Alexandor*, II, 5, p. 188-189.

DUFAY (Cl.), 1962. Les Noctuides de la faune française ne figurant pas dans le Catalogue L. Lhomme. *Alexandor*, II, 5, p. 161-172, pl. IV-V.

FORSTER (Dr W.) und WOHLFAHRT (Pr Dr. Th. A.), 1971. Die Schmetterlinge Mitteleuropas. Band IV, Eulen (*Noctuidae*) Franck'sche Verlagshandlung, Stuttgart.

Département de Biologie Animale et Zoologie, Université Claude Bernard Lyon I et Station d'Entomologie du C.N.R.S., Observatoire de Haute-Provence, 04-Saint-Michel-L'Observatoire.

BIBLIOGRAPHIE

A. Quartier et P. Bauer-Bovet. Arbres et arbustes d'Europe. Collection « Les guides du naturaliste ». Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 1973. — 179 p. de texte, 80 pl. en couleurs, 2 pl. et dessins noirs. — Format 13 × 20 cm. Prix 45 F.

Aucun lépidoptériste ne peut ignorer totalement la botanique ; la connaissance des principaux arbres de nos pays représente un minimum indispensable, qui peut être aisément acquis à l'aide de cet ouvrage, utile aux débutants comme à ceux qui pensent déjà bien connaître les plantes ligneuses.

Après quelques généralités, l'auteur (A. QUARTIER), dans un style agréable et accessible aux profanes, passe en revue les principales espèces : Conifères, Saules, Peupliers, Erables... et arbustes tels que Troène, Buis, Baguenaudier, etc. On ne trouvera pas là de termes techniques, mais une description simple et des indications sur le biotope, la floraison, etc. Des dessins montrent la silhouette de l'arbre et la répartition européenne donnée par une carte pour chaque espèce.

Grâce aux nombreuses planches en couleurs (œuvre de Pierrette Bauer-Bovet), le lecteur reconnaîtra les principaux caractères de la plante, feuilles, fleurs, fruits, rameaux, écorce ; ces excellents documents, qui en montrent plus qu'une longue description, suffisent généralement, à eux seuls, pour reconnaître les espèces botaniques.

Le prix modique et le format de l'ouvrage le rendent facilement accessible et utilisable. On pourra le trouver à la Librairie du Muséum, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, 75005 Paris.

J. BOURGOGNE.

CONTRIBUTION LÉPIDOPTÉRIQUE FRANÇAISE A LA CARTOGRAPHIE DES INVERTÉBRÉS EUROPÉENS (C.I.E.)

par G. BERNARDI

Un projet international de Cartographie des Invertébrés européens, né de l'initiative de M. J. HEATH et du Pr J. LECLEBOC, a déjà été annoncé dans cette revue (*Alexandor*, VI, 1969, p. 135). A la suite de deux colloques (Sarrebrück, juin 1972 ; Huntingdon en Grande-Bretagne, août 1973) il s'étend désormais sur treize pays européens et s'appuie sur un Comité international de vingt membres dont trois membres français (M. G. BERNARDI, Pr Ch. BOCQUET, Mlle S. KERNER-PILLAUD). En France plusieurs organismes (voir plus loin), jusqu'ici autonomes, s'intéressent à ce projet et envisagent de former une section française de la C.I.E. Parmi eux existe désormais un groupe lépidoptérique « Cartographie des Lépidoptères français », créé au cours de contacts entre divers lépidoptéristes et une réunion tenue à Paris en novembre 1973 dans le cadre des « Lépidoptéristes parisiens ». Le projet d'Atlas provisoire des Rhopalocères français (*Alexandor*, V, 1970, p. 231) est ainsi étendu à l'ensemble des Lépidoptères de France.

Nous proposons deux voies d'attaque :

A. Créer une équipe nationale de spécialistes responsables de la réalisation d'un fichier de la répartition des Lépidoptères français, sur fiches standard de la C.I.E. Ce fichier sera établi : 1° à l'aide des données des collections ; 2° à partir de données bibliographiques ; 3° au moyen d'enquêtes lancées dans *Alexandor* sous la responsabilité de chaque spécialiste.

Les responsables suivants ont déjà été désignés : MM. J. PIERRE (*Papilionidae*), G. BERNARDI (*Pieridae*, *Lycaenidae*), Mlle NGUYEN THI HONG (*Apatura*), MM. R. ESSAYAN (*Satyridae* sauf *Erebia*), P. MOENNE-LOCQZ et P. WILLIEN (*Erebia*), H. FREICHE (*Sphingidae*), Dr P. THIAUCOURT (*Notodontidae*), MM. H. DE TOULGÖST (*Arctiidae*), P.C. ROUGBOT (*Attacidae*, *Endromidae*, *Lemonidae*), C. HERBULOT (*Geometridae*), C. DUFAY et B. LAPORTE (*Noctuidae*), F. DUJARDIN (*Zygaenidae*), L. BIGOT (*Pterophoridae*), G. LUCQUET et J. LHONORÉ (Microlépidoptères). Il est envisagé de former trois groupes parmi ces responsables : Rhopalocères, Hétérocères, Micros.

Nous invitons vivement nos collègues à prendre la responsabilité d'autres familles, genres ou espèces.

B. Créer des équipes locales préparant des fichiers de territoires plus ou moins limités. Sept équipes se sont déjà déclarées : Section du Nord de la France (responsable : M. M. DUQUE); section Lorraine (M. L. PERRIN); section « Ch. et R. Oberthür » de Rennes (M. J. PAGÈS); groupe forézien (M. P. BÉRARD); groupe corrézien (M. M. VINTEJOUX); groupe marseillais (M. L. BIGOT); groupe niçois (M. F. DUJARDIN). Une section parisienne est également prévue.

Nous proposons à nos collègues de prendre l'initiative d'organiser d'autres équipes afin de couvrir entièrement le territoire français.

La coordination du travail entre les membres de l'équipe nationale et des équipes locales est à discuter. Nous croyons que le bénéfice du travail d'équipe ne doit pas être à sens unique (création d'un fichier central). Nous suggérons que le projet de la C.I.E. soit un stimulant pour réaliser sous la responsabilité des équipes locales des travaux portant sur des aspects négligés par la C.I.E. (systématique fine, écologie, etc.). Il suffit que la documentation préliminaire à des tels travaux soit désormais réunie sur des fiches standard dont seuls les doubles seront déposés au fichier central. En outre les spécialistes de l'équipe nationale seront à la disposition des équipes locales pour vérifier les déterminations douteuses et compléter les fichiers locaux.

Le fichier central sera déposé au Laboratoire d'Entomologie du Museum national à Paris. Il servira dans un premier temps à publier des cartes provisoires de répartition des Lépidoptères français. Le but final est de participer à l'Atlas international européen prévu par la C.I.E. et éventuellement à des banques de données biologiques.

Tout lépidoptériste envisageant d'assumer la responsabilité à l'échelle nationale d'un nouveau groupe de Lépidoptères, créer une section locale ou participer individuellement à l'échelle locale au projet, est prié de prendre contact avec G. BERNARDI, Laboratoire d'Entomologie, 45, rue de Buffon, 75005 Paris. Autrement contacter directement les responsables nationaux ou locaux déjà nommés.

Signalons enfin qu'en dehors des Lépidoptères les organismes suivants s'intéressant à la cartographie des Invertébrés fonctionnent déjà en France : 1^{re} Commission faunistique continentale de la Société française de malacologie (responsable : M. H. CHEVALIER, 55, rue de Buffon, 75005 Paris) ; 2^{re} Centre international de Myriapodologie, C.I.M. (M. J.-M. DEMANGE, 61, rue de Buffon 75005 Paris) ; 3^{re} section cartographique de l'office pour l'information entomologique, O.P.I.E. (Mlle KERNER-PILLAULT, 45, rue de Buffon, 75005 Paris). Ce dernier organisme couvre tous les Insectes sauf les Lépidoptères.

PITIÉ POUR L'ISABELLE

Graellsia isabellae galliaegloria Obth. est sans contredit le plus beau de nos Saturnides indigènes ; aussi bien, chaque année, imagos et chenilles sont-ils activement recherchés par les lépidoptéristes français et étrangers. Cette chasse, tant qu'elle fut effectuée dans des limites raisonnables, pour étude scientifique ou simplement pour enrichir une petite collection, ne mettait pas en danger l'existence-même de l'insecte dans nos Hautes-Alpes. Or, depuis quelques années, chez trop de chasseurs, le côté mercantile semble l'emporter. L'an dernier certains trafiquants — on ne peut les qualifier autrement — se sont, paraît-il, surpassés dans leur acharnement à remplir leurs boîtes de spécimens d'« Isabelle », cédés ensuite « au cours ».

De grâce, ne suivons pas ce déplorable exemple, ne détruisons pas pour quelques billets de banque plus ou moins dévalués la merveille de notre faune alpine. Avant que les excès de quelques-uns ne finissent un jour par imposer à tous une interdiction rigoureuse, la Direction d'Alexanor serait reconnaissante aux amis de la nature s'ils voulaient bien limiter le nombre de leurs captures à quelques exemplaires destinés à leur propre collection, et surtout laisser vivre la plupart des femelles observées. Le mieux, évidemment, serait de s'abstenir de toute chasse à l'Isabelle en 1974...

P.-C. ROUGEOT

A PROPOS D'*AEDIA FUNESTA* ESPER DANS LE NORD

[NOCTUIDAE OTHEREINAE]

par M. DUQUEF et G. ORHANT

Aedia funesta Esp. est, si l'on en croit le catalogue Lhomme, une espèce de France centrale et méridionale. Ses localités les plus nordiques dans notre pays seraient : Marlotte (Seine-et-Marne), Lardy (Essonne) et Paris (plusieurs exemplaires pris dans le cinquième arrondissement, par M. J. BOURGOGNE, entre 1946 et 1957). Sa présence en Belgique, quoique signalée dans le catalogue Lambillon, serait douteuse.



Afin de mieux préciser la répartition vers le nord de ce Noctuide, nous pensons utile de signaler les captures suivantes : six exemplaires du 5 au 12 juillet 1970 à Saint-Prix (Val-d'Oise) et deux exemplaires le 4 juillet 1969 à Ferrières (Somme).

La présence d'*Aedia funesta* Esp. au Nord de Paris et notamment dans le département de la Somme rend plus plausible son existence en Belgique, fait qui a peut être été confirmé depuis, mais dont nous n'avons pas connaissance.

Université de Picardie, Station d'Etudes en Baie de Somme.

(1) Contribution à l'étude des Lépidoptères du Nord de la France et des Ardennes. N° 21 (voir N° 20 Alexanor, VIII, p. 231).

HADENA CONSPARCATOIDES (SCHAWERDA) EN FRANCE

[NOCTUIDAE, HADENINAE]

par E. DE LAEVER

Hadena consparcatoides a été décrit en 1928 par SCHAWERDA d'après des exemplaires capturés à Albarracín (Aragon) (Zeitschr. Oesterr. ent. Ver., 13, p. 103). Jusqu'à présent il ne semblait pas connu hors d'Espagne. Or, j'ai pris à Lieq-Atherey, dans la vallée du Gave de Larrau (Pyrénées-Atlantiques) à environ 400 m d'altitude, un exemplaire mâle de ce joli *Hadena* le 28 juillet 1964. Cette noctuelle est donc nouvelle pour la France.



Fig. 1 et 2. — *Hadena consparcatoides* ($\times 1.5$). — 1, Lieq-Atherey, 28-VII-1964.
— 2, Albarracín, 20-VII-1964.

Lieq-Atherey possède une faune des plus intéressantes qui renferme quelques espèces ibériques, telles que *Polyphaenis xanthochloris graslini* Ckt. et certains éléments eurasiatiques ou enrosibériens qui y trouvent leur plus grande extension vers le sud-ouest : *Trichosea ludifica* L., *Discoloxia blomeri* Curt., *Lomographa cararia* Hb. par exemple.

La présence de *Hadena consparcatoides* dans les Pyrénées-Atlantiques ne me paraît en rien surprenante, car il existe sur le versant espagnol des Pyrénées face à Gavarnie, où j'ai en effet pris aussi un exemplaire à Ordessa (province de Huesca).

Hadena consparcatoides ressemble beaucoup extérieurement à *Hadena filigrama* Esp. dont il a exactement la taille et la coloration avec des dessins très analogues sur les ailes antérieures. Il s'en distingue cependant par son aspect plus contrasté, les lignes et les taches d'un blanc plus pur ; la tache orbiculaire est entourée d'un cercle plus régulier et plus blanc et la réniforme bien plus marquée de blanc ; de plus, il existe sous l'orbiculaire une tache ovulaire presque blanche, qui est grise et à peine marquée chez la plupart des individus d'*Hadena filigrama*. Les franges des ailes antérieures sont en général, à leur extrémité, entrecoupées plus largement de blanc entre les nervures.

L'armure génitale mâle diffère nettement par la forme des valves et surtout par l'armature de l'édéage qui ne comporte pas, comme chez *H. filigrama*, une grande épine fortement saillante sur sa face ventrale à son extrémité distale, mais seulement, à la même place, une très petite épine bulbeuse.

Cette espèce serait donc à rechercher en France dans toute la région pyrénéenne du Sud-Ouest.

NOTA. Suite à la note que j'ai publiée dans *Alexanor* sur la présence d'*Apatele cuspis* en Côte-d'Or, M. Daniel DUMON, de Champagne-en-Valromey (Ain), m'a signalé la capture d'un exemplaire à Dagneux (Ain) le 24 juillet 1967, mais il n'en connaît pas d'autre capture dans ce département.

UN BOCAL A CYANURE RECHARGEABLE

On connaît le principe du bocal à cyanure : des morceaux de cyanure de potassium, inclus dans du plâtre, dégagent de l'acide cyanhydrique gazeux, qui tue rapidement les insectes. Le détail de la réalisation d'un tel bocal a été décrit dans l'article « Observations sur le bocal à cyanure » par Jean BOURGOINE (*Alexanor*, I, 1959, p. 29 à 32).

Du fait de sa composition, le bocal a une durée de vie limitée de l'ordre de 1 à 3 ans : alors le bocal doit être jeté ou bien le plâtre doit être enlevé moyennant certaines précautions et sans casser le verre, et une nouvelle charge de cyanure doit y être coulée. On comprend donc l'intérêt d'un bocal rechargeable dont la charge pourrait être aisément renouvelée. Un tel bocal a été mis au point récemment suivant le principe de la figure 1.

Le corps du bocal (3) est en plexiglass transparent, donc plus léger et moins fragile que le verre. Le plexiglass n'est certes pas incassable mais

est plus résistant et surtout ne se brise pas en petits morceaux à la suite d'un choc. Le bouchon de fermeture (1) est en liège naturel qui possède l'avantage sur le liège aggloméré de ne pas durcir en vieillissant. L'avantage d'un bouchon sur une fermeture à vis est la rapidité d'ouverture et de fermeture du bocal. La dimension du bouchon est choisie telle que les 2/3 de sa hauteur dépassent et la préhension est bonne. L'ajustement (2), entre le bouchon et le corps du bocal, pour ne pas être coupant est conique ; on obtient ainsi une bonne étanchéité. Tous ces points de détail ont leur importance pour obtenir un matériel de bonne qualité. La charge de cyanure maintenue dans du plâtre est incluse dans une petite boîte en plastique (5) collée sur une capsule plastique souple (6). Pour éviter que les insectes ne tombent dans l'interstice entre la boîte (5) et le corps du bocal, une couronne en mousse plastique (4) est collée sur la paroi de la boîte plastique.

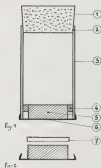


Fig. 1 et 2. Bocal rechargeable (réduit des 2/3).

La recharge est représentée figure 2. Elle se compose d'une charge de cyanure dans sa boîte plastique collée sur une capsule de fermeture en plastique souple. C'est donc cet ensemble qui se remplace lorsque la charge est épuisée. Ces charges peuvent d'ailleurs être stockées par l'utilisateur du fait qu'elles sont fournies avec un couvercle (7) qui coiffe d'une manière étanche la boîte en plastique, et avec une bande en mousse adhésive de remplacement.

Les dimensions du corps de ce bocal sont : hauteur 12 cm, diamètre 7 cm. Ce qui convient donc pour toutes les espèces de Rhopalocères européens et la plupart des Hétérocères.

INVITATION A COLLABORER A L'ÉTUDE DE LA MIGRATION CHEZ LES LÉPIDOPTÈRES

par Ulf EITSCHBERGER et Hartmut STEINIGER

L'association DFZS (Deutsche Forschungszentrale für Schmetterlingswanderungen) s'impose comme but l'étude du phénomène de la migration des lépidoptères migrants. Elle a établi en Europe centrale un large réseau d'observateurs — parmi eux de nombreux lépidoptéristes — qui communiquent d'année en année leurs observations : dates et endroits d'immigration et d'émigration de *C. cardui*, *V. atalanta*, *A. gamma*, etc. ; vols de migrations dirigées par plusieurs autres espèces à l'intérieur des régions de leur diffusion, comme, par exemple, quelques *Pieridae*, *Lycænidæ* ou *Noctuidæ* ; ainsi que directions des vols desdits papillons.

Toutes ces observations particulières et beaucoup d'autres informations intéressantes concernant le phénomène migrateur des insectes sont notées par nos observateurs sur des cartes-rapports spéciales (que la DFZS envoie sans frais et en n'importe quel nombre à chaque collaborateur qui nous les demande) ; ces informations sont coordonnées par la centrale à Lengfeld (Bavière, RFA). A ce propos la DFZS est rédactrice du bulletin *Atalanta* et y rapporte toutes les observations qui lui sont communiquées. De cette manière nous espérons résoudre les divers problèmes ; c'est grâce à de telles informations que nous verrons quelle route prennent les Lépidoptères migrants pendant leurs vols vers le sud, où ils passent l'hiver, où se trouvent les régions de leur origine, etc.

Bien que la France — un des pays d'Europe les plus intéressants quant aux itinéraires suivis par ces papillons — ne possède pas d'organisation comme la DFZS, nous faisons appel à tous les entomologistes français s'intéressant audit phénomène, les invitant à collaborer avec nous. Nous remercions sincèrement M. le directeur Jean BOURGOINE de nous donner l'occasion de nous adresser aux lecteurs de ce bulletin.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, demandez à la DFZS, D-8702 Lengfeld, Flürleinstr. 25 des exemplaires spéciaux gratuits d'*Atalanta*, publié en langues allemande, anglaise, française et espagnole, où vous trouverez les réponses à vos questions.

L'abonnement d'*Atalanta* coûte DM 10 par an (trois ou quatre numéros annuels) ; en même temps vous serez membre de la DFZS. D'ailleurs nous voudrions mentionner qu'*Atalanta* est aussi intéressant pour ceux qui ne veulent pas collaborer activement ou pour ceux qui ne sont pas intéressés exclusivement par les articles concernant le phénomène migrateur. Nous publions également dans l'*Atalanta* « B » des dissertations entomologiques de caractère général.

Pour la DFZS :

Ulf Eitschberger (Président), D-8702 Lengfeld, Flürleinstr. 25.

Hartmut Steiniger (Vice-Président), D-8700 Würzburg, Hartmannstr. 10.

L'ANNÉE ENTOMOLOGIQUE 1972

(suite et fin)

par Gérard Chr. LOQUET

Le reste de l'Europe semble cependant connaître durant cette période une vague généralisée de mauvais temps ; NISSEN écrit plus loin dans ses notes : « Des rapports communiqués par mes collègues, tous sans exception mentionnent un temps exécrable et des chasses particulièrement déplorables en Suisse, en Autriche et en Yougoslavie ; en France, les résultats sont tout aussi défavorables ».

Désireux de revenir sur la très mauvaise impression que m'avait laissé la région de Valbonne en mai, j'ai passé pour ma part tout le mois de juillet dans le Midi, au pied du Mont Ventoux (Malaucène, Vaucluse), où le temps se révéla très incertain. La plupart des espèces volaient avec plus ou moins de retard selon les localités : si *P. alexanor* était en loques non loin de Vaison-la-Romaine et de Malaucène, on le trouvait en revanche très frais le 17 en altitude (1000 m) au Mont Ventoux. Les espèces les plus communes étaient avant tout les Satyrides (*Pyronia bathseba*, *Coenonympha dorus*, *Hipparchia fugi*, *Brintesia circe*, *Hyponphele lycaon*, *Satyrus beyce* [= *S. cordula*], entre autres), le Gazé (*Aporia crataegi*), omniprésent sur les Valérianes (*Centranthus*) des éboulis du Mont Ventoux, qui attirait également en abondance *Macroglossum stellatarum*, *Hemaris tityus*, *Pyrameis cardui*, *Melitaea athalia celadussa* (détermination par les genitalia mâles, Gérard CHOYET det.), *M. diamina* ainsi que de nombreux *Strymonidia* (*ilicis*, *spini*, *esculi* et *acaciae*) ; *Parnassius apollo* était peu abondant et déjà assez endommagé ; les Zygènes en espèces nombreuses mais jamais très communes sauf *Z. ephialtes* (formes rouge et noire mêlées). L'espèce la plus commune restait encore *Iphiclidus podalirius*, surabondant sur les vergers de Pêchers, présent partout : nous avons même pu filmer ce Papilionide sur le sable humide, au bord d'un ruisseau, à Lafare (non loin de Beaumes-de-Venise, Vaucluse) : il y avait des dizaines de ces insectes posés en rangs serrés, occupés à boire en compagnie de diverses Piérides, de Lycénides et d'*Hipparchia fidia*. Je n'avais jamais assisté à pareille concentration de Papilionides en France !.

Août subit le contrecoup des mois précédents : 2 à 3 semaines de retard dans les Bauges, selon R. ESSAYAN. *Erebria aethiops*, *E. ligea*, *E. melanos* et *E. oeme* sont très frais ; *E. medusa* vole encore au Mont-Revard ; *Colias phicomone* commence à éclore le 5 vers 1400 m, de même qu'*Agrodiaetus damon* à 1000 m et *Pyrgus cacaliae* à 1550 m ; *Lopinga achine* vers 950 m.

Dans les Marais de Chautagne, les *Maculinea* et *Coenonympha oedippus* sont communs, la plupart du temps très frais.

La nuit, triste évidence : la faune est extrêmement plus pauvre qu'en 1970 : alors que des dizaines de papillons se plaquaient aux vitres chaque soir, on en trouve à peine 4 ou 5 cette année, et des plus banals...

Le 7, *E. epiphron* commençait à se défraîchir au Collet d'Allevard. *Eumedonia chiron*, retardataire, se montre encore, *Coenonympha gardetta* est très frais à 1550 m, encore présentable dans les Bauges centrales, plus froides, vers 1400 m, le 25-VIII, mais en loques au Mont Revard dès le 5-VIII.

Partout, grande pauvreté en Lycènes montagnards et en Zyènes. Au Col de la Madeleine (1900-2200 m, Lauzière), 10 espèces d'*Erebia*, en général assez frais, ainsi que *Vacciniina optilete*, *Boloria pales*, *Synchlœ callidice*, et *C. gardetta*, tous très frais. Le retard est encore plus accusé au Cormet de Roselend (1800-2200 m, Beaufortin) : citons *Erebia mnestra*, *pharte*, *manto*, très frais, *E. alberganus* encore en bon état...

Le 21-VIII, *Strymonidia spini* et *S. ilicis* volent encore à 600 m d'altitude au-dessus de Culoz (Ain). Le 24, *Chazara briseis* se montre, fraîchement éclos, dans le Massif de la Chartreuse. Le 25, *B. ino*, *Cl. titania*, *C. gardetta*, *E. manto*, *C. phicomone* volent encore en parfait état à 1200-1400 m dans les Bauges centrales ; le lendemain, *P. apollo* continue à éclore à la même altitude au Mont-Revard ; au même endroit, *Melitæa diamina* se montre, toujours très frais (R. ESSAYAN).

Dans les Pyrénées, même retard général d'environ 15 jours autour de Cauterêts (Hautes-Pyrénées). Entre 1500 et 2000 m, Gérard CHOYAT observe *P. apollo*, *B. pales*, *E. euryale* (défraîchi), *E. manto constans* (très commun), *E. epiphron pyrenaica*, *E. triarius*, *E. cassioides pseudomurina*, *E. hispania rondoui* ; *E. pronoe* n'apparaît que vers le 15 août, uniquement les ♂ ; citons encore *E. sthenayo*, *Coenonympha glycerion*, *Heodes virgaureae*, *Eumedonia chiron*, *Agradietus damon*. Au-dessus de 2000 m, *Synchlœ callidice* sillonne les prairies aux côtés de *C. phicomone*, *Erebia gorgone* et *E. sthenayo*. Dans les éboulis rocheux au-dessus de 2000 m, on pouvait encore rencontrer *E. gorge ramondi* et *E. lefebvrei*.

Cependant, le temps devait se gâter très vite là aussi, et J.-C. ESSEL qui parcourait également les Hautes-Pyrénées vers le milieu du mois se vit contraint de passer la frontière pour aller chercher un peu de soleil sur les terres de Teruel et d'Albarracín. Hélas, malgré le beau temps, le paysage des Sierras n'était pas plus engageant que celui de Sardaigne un mois plus tôt : seules volaient les espèces typiques des lieux secs, *Satyrides* nombreux, *B. circe*, *Ch. briseis*, *A. arethusa*, *H. alcyone*, *semele*, *statilinus* et *fidia*, *P. tithonus*, *P. cecilia*, *H. lycaon*, mêlées à des espèces plus ubiquistes comme *P. machaon*, *Agapetes lachesis*, *Aricia agestis*, *P. icarus* et *L. coridon*. Au milieu de toute cette sécheresse, un petit bois frais des plus agréables recelait une importante colonie d'*Erebia zapateri*.

C'est encore la presqu'île balkanique qui présentait les meilleures conditions de chasse. Si la plus grande partie du mois de juillet n'avait donné que des espèces communes ou presque, il n'en fut pas de même de

la fin du mois et surtout du mois d'août, ce qui devait permettre à Patrice et Odile GIRARD de faire d'amples moissons d'espèces méditerranéennes. Citons par exemple *Spialia phlomidis* au Mont Timfristos, *Theretra alecto* près de Corinthe (chasse de nuit dans un vignoble), *Polygonia egea*, *Chazara briseis*, *Agapetes larissa herta*, *Leptidea duponcheli* dans le massif du Mont Chelmos, dans le nord du Péloponnèse. L'Ile de Rhodes devait se montrer très décevante (période du 17 au 23-VII) et n'offrait, à part la curiosité de la fameuse Vallée des Papillons et ses innombrables *Panaxia quadripunctaria*, que d'assez nombreux *Hipparchia fatua* ♂ et ♀, des *P. machaon* de taille très respectable, quelques *Iphiclidides podalirius* et *Pontia daplidice*, très commun.

Au centre du Péloponnèse, Vytina présentait des sites très riches en Sátyrides, avec entre autres *Hyponophele lupinus rhamnusia* et *Maniola jurtina hispalla*; Sparte recélait *Hipparchia alcyone syriaca*. Mentionnons enfin *Cupido osiris* à Negera et *Pieris krueperi* à Delphes.

L'année devait très vite se terminer, septembre ayant fait baisser très rapidement le nombre des éclosions. Dans les tout derniers jours d'août et les premiers jours de septembre, la lande de Thiverval-Grignon (Yvelines) s'égayait encore de nombreux *Lysandra coridon* (♀ bleu nacré particulièrement communes), *Arethusana arethusa* (frais) et de *Leptidea sinapis*, *Lycæides idas* et *Zygaena transalpina*; on pouvait aussi observer les migrateurs habituels *Macdunnoughia confusa*, *Pyrameis cardui* et *Nomophila noctuella*, mais ne se sont montrés ni *Lampides boeticus*, ni *Colias croceus*.

Le 3 septembre, *Cyaniris semiargus* volait encore dans la vallée de la Seine, ainsi que *Thecla betulae* et *Argynnis paphia*. Le 5 apparaissait *Crocallis elinguaris*, le 23, *Polyplocia diluta*; le retard semblait enfin comblé, les éclosions d'automne paraissant accélérées (*P. diluta*).

Octobre ne voyait plus guère éclore que les espèces hivernales habituelles: *Colotois pennaria* volait encore non loin de Beauvain (Orne) le 28 de ce mois.

Enfin, j'observe début décembre *Operophtera brumata* et *Hypena rostralis*, attirés par la lampe de notre appartement (15^e étage !) de Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

Bref, l'année qui vient de se terminer s'est caractérisée par une situation météorologique la plupart du temps médiocre: excédent de pluie sur la région parisienne, ensoleillement le plus souvent insuffisant sauf dans l'ouest de la France, températures estivales généralement inférieures de 2° à la moyenne sur la majeure partie de l'hexagone, le Midi n'ayant même pas été épargné. Le beau temps semble s'être limité au pourtour de l'Europe: Espagne, Grèce, et surtout nord de la Scandinavie et U.R.S.S. (Moscou), où le thermomètre accusait des températures de l'ordre de 30°.

Il va sans dire que ces conditions atmosphériques particulières ont entraîné de grands retards un peu partout dans les éclosions, retards moins accusés sans doute que ceux relevés en 1970, et certainement plus uniformément répartis sur l'ensemble du territoire. La plupart des amis

qui m'ont communiqué leurs notes semblent s'accorder sur le fait que les retards s'accompagnaient presque toujours d'une grande pauvreté de la faune dans les diverses régions prospectées, mis à part quelques cas marginaux situés hors de nos frontières. Notons au passage que R. ESSAYAN et moi-même avons pris cette année un bon nombre de Lépidoptères dont les ailes portent des taches claires ou blanchâtres ; curieusement, ce phénomène n'affecte que les *Nymphalidae* (*Melitæ* et *Clossiana*) et les *Satyridæ* (*Coenonympha* et *Erebia* (R. ESSAYAN) ; *Hyponephele lycaon*, 3 cas, dont 1 très accusé, et *Satyrus bryce* (= *S. cordula*) ; les exemplaires que j'ai capturés personnellement (y compris les *Melitæ*) sont tous des ♂).

Que penser de la saison entomologique 1972 ? Beaucoup la considèrent insuffisante, voire médiocre, et nombreux sont ceux qui la qualifient de mauvaise. Tous avis que la plupart des Lépidoptéristes regretteront de ne pouvoir contester, une fois de plus...

« Le Clos du Roi », Tour n° 4, Apt 1146, B.P. 41,
F 95310 Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise).

CALAMOTROPHA AURELIELLA F.R. DANS L'ISÈRE

[LEPIDOPTERA CRAMBIDÆ]

par Gérard Chr. LUQUET

L'examen de quelques chasses nocturnes effectuées par mon frère et moi-même dans une petite localité de l'Isère assez riche en Hétérocères, Pontcharra-sur-Bréda, devait me réserver la surprise de trouver parmi les captures un *Crambidae* fort peu connu de la faune française, *Calamotropha aureliella* Fischer von R. Bien que l'exemplaire soit un peu froissé, sans doute à cause de la date tardive de la capture (l'espèce vole en juin-juillet), les franges sont quasiment intactes et l'habitus très particulier de l'espèce écarte toute confusion possible avec un autre *Crambus* s.l. de notre faune. Il s'agit d'une ♀ ; son envergure (24,5 mm) semble légèrement supérieure à la moyenne. Ce Microlépidoptère a été capturé par mon frère le 31 juillet 1965 au soir, dans un jardinnet proche du croisement des routes N. 523, N. 525 A et N. 525 B, donc au centre même de Pontcharra-sur-Bréda. Le papillon avait probablement été attiré là par une fenêtre allumée ou par l'éclairage urbain.

C. aureliella figure dans le Catalogue des Lépidoptères de L. LEBONNE sous le n° 1874 (= *Crambus aureliellus* F.R.). L'auteur cite deux localités des Landes (Marais d'Orx et Saint-Paul-lès-Dax) prospectées par LAPAUVRE en 1863 et 1870, dont l'une aurait été détruite (« témoignage de feu E.

BRABANT »). En 1960, HUBERT MARION, dans sa révision sommaire du genre *Crambus* (s.l.) d'après la monographie de BARSZYSKI (1957), signale en outre l'espèce du Lot (prise par L. LHOMME à Douelle) et mentionne : « reste extrêmement rare et localisé ». Quant au Catalogue des Lépidoptères de la Région lyonnaise de R. MOUTERDE (1952-1959), il ne signale pas l'espèce, bien qu'il y soit fait mention de la capture en nombre, à Pontcharra-sur-Bréda, d'un autre *Crambus* assez rare en France, *Thisanotia lacella* H.S. (n° 1895 du Catalogue L. Lhomme), volant dans les mêmes biotopes et à la même époque que *C. aureliella*.

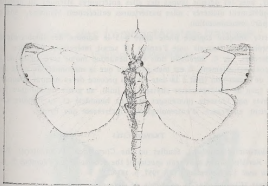


Fig. 1. *Cofamotropha aureliella* Fischer von R., ♀. Pontcharra-sur-Bréda (Isère), 11 juillet 1965, Michel Luquet leg., coll. Gérard Chr. Luquet. L'abdomen est comprimé latéralement par suite de la mise en papillote ($\times 3.8$).

Depuis, cette espèce d'Europe centrale a été reprise dans deux nouveaux départements français par notre collègue M. Claude DUFAY : un ♂ le 9 juillet 1955 aux Eyzies-de-Tayac (Dordogne), et 5 exemplaires (un ♂ et 4 ♀) en juillet 1970 dans les Marais de Chautagne (Savoie), cette dernière localité étant relativement proche de Pontcharra-sur-Bréda.

C. aureliella étant méconnu de la grande majorité des lépidoptéristes français, j'en donne une figure (fig. 1) et la description :

♂. Envergure moyenne 22,5 mm. Blanc pur uniforme et brillant sur les quatre ailes. Dessins très réduits : aux antérieures, une ligne médiane transversale jaune miel très légèrement incurvée en direction de l'apex, sinueuse entre la partie médiane de l'aile et le bord costal, où elle décrit parfois une figure rappelant la lettre M ou W ; une ligne postmédiane de même couleur, elle aussi très légèrement incurvée, oblique, se dirigeant vers l'apex, brusquement brisée à proximité de celui-ci et repartant avec

un angle d'environ 70° en direction de la base de l'aile pour se terminer sur le bord costal à environ 3 mm de l'apex. Une suffusion jaune miel sous celui-ci, s'étendant jusqu'au niveau de l'angle de la ligne postmédiane. Deux points noirs marginaux au-dessus du tornus. Postérieures présentant en tout et pour tout une tache quadrangulaire jaune d'ocre mat, en relief (androconiale), située sensiblement au milieu du bord externe. Bord des quatre ailes très finement souligné de jaune miel ou de brun. Franges des antérieures à reflet blond doré, celles des postérieures parfaitement blanches, même au niveau de la tache ochracée.

♀. Envergure légèrement supérieure à celle du ♂ (23 mm). Semblable au ♂, avec les dessins jaunes des ailes antérieures atténués ou presque complètement oblitérés ; ailes postérieures entièrement blanches, sans la moindre ornementation.

Cette dernière capture porte donc à 5 le nombre des départements français dans lesquels vole l'espèce. Il serait intéressant de faire des recherches, car *C. aureliella* doit être beaucoup moins rare qu'on ne le suppose actuellement. Il est bien probable que la méconnaissance de son aire de répartition tient à la date un peu précoce de sa période d'apparition (peu de lépidoptéristes chassent en juin), au genre de biotopes fréquentés par l'insecte (marécages et lieux humides) et au nombre très restreint, en France, d'entomologistes s'intéressant aux Pyrales.

TRAVAUX CITÉS

BLESZYŃSKI (Stanislaw). Studies on the Crambidae (Lepidoptera). Part XIV. Revision of the European species of the generic group *Crambus* F. s.l. (*Acta zool. Cracoviensia*, I [6], 1957, p. 161-622).

DUFAY (Claude). Sur la géonémie de divers lépidoptères rares ou nouveaux pour certaines régions (Pyralidae, Geometridae, Notodontidae) (*Alexandria*, VII [5], 1972, p. 219-223).

LHOMME (Léon). Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique, 1935-1949, Vol. II, p. 69 et 78.

MARION (Hubert). Complément au Catalogue Lhomme : révision sommaire du genre *Crambus* d'après la monographie de BLESZYŃSKI (*Crambidae*) (*Alexandria*, I [8], 1960, p. 243-247).

MOUTERDE (R.) et DUFAY (Cl.). Catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise et Suppléments (*Bull. Soc. Linn. Lyon*, 21 [3], 1952, p. 57 ; 22, 1953, p. 9-24 et 145-160 ; 23, 1954, p. 9-24 et 153 à 168 ; 24, 1955, p. 9-24 et 145-160 ; 25, 1956, p. 145-160 et 233 à 240 ; 28, 1959, p. 171-190).

« Le Clos du Roi », Tour n° 4, Appt 1146, B.B. 41, 95310 Saint-Ouen-l'Aumône (Val d'Oise).

Date de publication de ce fascicule : 28-6-1974

Dépôt légal : 2^e trimestre 1974

« Les Presses » — 45 - Assoc. Le Directeur de la publication : Jean BOURGOGNE

